

**UNION DES EGLISES BAPTISTES DU CAMEROUN**  
**U.E.B.C**

**ŒUVRE MEDICALE DU GRAND-NORD**

B.P.:125 Maroua -Cameroun, Tel. (+0237)222 19 90 37 /662 99 58 80

E-mail: [om.grandnord uebc@gmail.com](mailto:om.grandnord uebc@gmail.com) web : [www.omgrondnord-uebc.org](http://www.omgrondnord-uebc.org)

**CARTOGRAPHIE DES ORGANISATIONS  
DE PERSONNES VIVANT AVEC UN  
HANDICAP DANS LA REGION DE  
L'EXTRÊME NORD CAMEROUN**

**RAPPORT FINAL**

**Février 2022**



Publié par:

ŒUVRE MEDICALE UEBC GRAND NORD

B.P 125 Maroua

T +237 222 19 90 37/662 99 58 80

Email: [om.grandnord\\_uebc@gmail.com](mailto:om.grandnord_uebc@gmail.com)

Site web : [www.omgrandnord-uebc.org](http://www.omgrandnord-uebc.org)

Avec l'appui technique de :



**Association pour la Promotion de la Santé  
et du Développement Inclusif (APSDI)**

**A.P.S.D.I**

Auteurs : Alain PASSAH et Pascal AHIDJO, Yagoua-Cameroun

Collaboration :

Francis FESSERAMITIA, Garoua, Cameroun

Arnold AYISSI, Garoua, Cameroun

Lieu et date de parution : Mokong, 28 Février 2022

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	ii
LISTE DES ABREVIATIONS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX .....	v
LISTE DES FIGURES .....	vi
AVANT PROPOS.....	vii
NOTE SUR LA DEFINITION .....	viii
RESUME EXÉCUTIF.....	ix
I. INTRODUCTION.....	1
I.1 PRESENTATION DU SUJET ET CONTEXTE DE L'ETUDE .....	1
I.2 OBJECTIFS GLOBAL ET SPECIFIQUES.....	2
I.3 LIMITES DE L'ETUDE.....	3
II. REVUE DE LA LITTERATURE ET CADRE THEORIQUE.....	4
II.1 REVUE DE LA LITTERATURE.....	4
II.2 CADRE CONCETUEL ET THEORIQUE .....	5
II.2.1 Clarifications conceptuelles.....	5
II.2.2 Cadre théorique.....	6
III. PRESENTATION DE LA REGION DE L'EXTRÊME NORD ET METHODOLOGIE .....	7
III.2 METHODOLOGIE.....	8
III.2.1 La revue documentaire .....	8
III.2.2. L'élaboration des supports de collecte des données .....	8
III.2.3. La sélection et la formation des agents de collecte de données .....	8
III.2.4. La collecte de données.....	9
III.2.5. L'analyse de données.....	10
IV PRESENTATION DES RESULTATS.....	11
IV.1 DISTRIBUTION SPATIALE DES OPvH DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD CAMEROUN.....	11
IV.1.1 Répartition des OPvH sur le territoire de l'Extrême-Nord.....	11
IV.1.2 Analyse de la répartition spatiale des OPvH sur le territoire de l'Extrême-Nord .....	12
IV.2 DESCRIPTION DES OPvH DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD .....	13
IV.2.1 Caractéristiques historiques, socio-démographiques, légales et interventionnelles des OPvH de l'Extrême-Nord .....	13
IV.2.1.2 Caractéristiques légales et interventionnelles des OPvH.....	15

IV.3 STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DES OPvH DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD.....	18
IV.3.1 Structure des OPvH de la région de l'Extrême-Nord .....	18
IV.3.2 Fonctionnement des OPvH de la région de l'Extrême-Nord .....	19
IV.3.3 Gestion financière des OPvH de la région de l'Extrême-Nord .....	23
IV.4 FORCES ET FAIBLESSES DES OPvH DE L'EXTREME-NORD .....	25
IV.4.1 Forces des OPvH de l'Extrême-Nord .....	25
IV.4.1 Faiblesses des OPvH de l'Extrême-Nord .....	27
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	28
V.1 CONCLUSION.....	28
V.2 RECOMMANDATIONS .....	29
ANNEXES .....	30
Annexe 1 : REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	31
Annexe 2 : TERMES DE REFERENCES.....	32
Annexe 3 : FICHE DE COLLECTE DES DONNEES .....	35
Annexe 4 : RESUME DE L'ANALYSE BRUT DES DONNEES .....	37
Annexe 5 : FICHES SIGNALETIQUES DES OPVHs.....	45

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

**COEBM** : Centre Ophtalmologique Esther Binder de Mokong

**CBM** : Christian Blind Mission/Christoffel Blinden Mission

**DGB** : Direction Générale du Budget

**ECAM** : Enquête Camerounaise auprès des Ménages

**EDSMIC** : Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples

**INS** : Institut National de la Statistique

**PVH** : Personne vivant avec un handicap

**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé

**OM-UEBC** : Œuvre Médicale de l'Union des Eglises Baptistes du Cameroun

**OPvH(s)/OPH** : Organisation(s) de Personnes vivant avec un Handicap

**OSC** : Organisations de la Société Civile

**MINAS** : Ministère des affaires sociales

**MINFI** : Ministère des Finances

**PIAP** : Programme Intégré pour l'Amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec un handicap dans les régions septentrionales

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Découpage administratif de la région de l'Extrême Nord et affectation des agents de collecte.....	9
Tableau 2: Proportion d'arrondissement ne comportant aucune OPvHs .....	13
Tableau 3: Effectif des membres au sein des organisations des personnes handicapées de la région de l'Extrême Nord. ....	14
Tableau 4: Répartition des objectifs des OPvH.....	16
Tableau 5: Participation des jeunes aux activités des OPvH de l'Extrême-Nord .....	20
Tableau 6: Participation des femmes aux activités des OPvH de l'Extrême-Nord .....	20
Tableau 7: Participation des non membres aux activités des OPvH de l'Extrême-Nord ...	21
Tableau 8: Aperçu de l'identité des partenaires des OPvH de l'Extrême-Nord.....	22
Tableau 9: Panorama des forces des OPvH de l'Extrême-Nord .....	25
Tableau 10: Panorama des faiblesses des OPvH de l'Extrême-Nord .....	27
Tableau 11: Recommandations.....	29

## LISTE DES FIGURES

Figure 1: Carte des OPvH de la région de l'Extrême-Nord Cameroun .....	11
Figure 2: Répartition des OPvHs par Département. ....	12
Figure 3: Constitution moyenne des OPvHs de la région de l'Extrême Nord Cameroun. ....	14
Figure 4: Composition des OPvHs de la région de l'Extrême Nord .....	15
Figure 5: Les activités des OPvH à l'Extrême-Nord .....	17
Figure 6: Appréciations du fonctionnement des bureaux d'OPvH à l'Extrême-Nord .....	18
Figure 7: Fréquence de la tenue des réunions au sein des OPvHs .....	19
Figure 8: Raisons de l'absence de cotisations dans 23% d'OPvH de l'Extrême-Nord .....	23
Figure 9: Sources de financement des OPvH .....	24
Figure 10: Satisfaction de la gestion des finances d'OPvH .....	25
Figure 11 : Les cinq (05) principales forces des OPvHs de la région de L'Extrême Nord .....	26
Figure 12 : Les cinq (05) principales faiblesses des OPvHs de la région de L'Extrême Nord .....	27

## AVANT PROPOS

Dans le cadre de son engagement à accompagner les pouvoirs publics dans la lutte contre la cécité, l'Œuvre Médicale Grand Nord de l'Union des Eglises Baptistes du Cameroun à travers le centre Ophtalmologique Esther Binder de Mokong (COEBM) a bénéficié d'un soutien financier de CBM Germany pour mettre en œuvre le projet dénommé « *Promoting Inclusive Eye Health in Gar North Region of Cameroon* ». Ce projet a pour but la réduction de la prévalence de la cécité dans la Région de l'Extrême Nord.

Mais en amont de la mise en œuvre du Projet sus-évoqué, le Projet se propose d'établir une cartographie de toutes les organisations des Personnes vivant avec un handicap dans la Région de l'Extrême Nord du Cameroun.

C'est à cet effet que l'association APSDI a été retenue pour conduire l'étude. APSDI a mobilisé deux Membres/Consultants en Développement Inclusif dont **M. Alain PASSAH** et **M. Pascal AHIDJO** pour conduire cette mission au cours du mois de Février 2022.

Au terme de sa mission, APSDI tient à remercier sincèrement, le Coordonnateur de l'œuvre Médicale UEBC Grand Nord, son équipe et les Organisations de Personnes Handicapées de la Région de l'Extrême Nord pour leur accueil, leur disponibilité et la franchise dans les échanges et expériences partagées.



## **NOTE SUR LA DEFINITION**

Plusieurs expressions sont employées pour désigner les personnes handicapées dans les instruments de protection des droits de l'Homme. On parle parfois de personnes vivant avec un ou le handicap, personne en situation de handicap, personnes handicapées et parfois de « handicapés » simplement...Dans le cadre de cet ouvrage, l'on retiendra l'expression « *personne handicapée* » utilisée par la Convention des Nations Unies du 13 Décembre 2006. Cependant, les autres expressions pourront être mentionnées mais elles feront toujours allusion à la notion de personne handicapée.

# RESUME EXÉCUTIF

## Background

Dans le cadre de son engagement à accompagner les pouvoirs publics dans lutte contre la cécité, l'Oeuvre Médicale Grand Nord de l'Union des Eglises Baptistes du Cameroun à travers le centre Ophtalmologique Esther Binder de Mokong (COEBM) a bénéficié d'un soutien financier de CBM Germany pour mettre en œuvre le projet dénommé « *Promoting Inclusive Eye Health in Farth North Region of Cameroon* ». Ce projet a pour but la réduction de la prévalence de la cécité dans la Région de l'Extrême Nord.

Mais en amont de la mise en œuvre du Projet sus-évoqué, le Projet se propose d'établir une cartographie de toutes les organisations des Personnes vivant avec un handicap dans la Région de l'Extrême Nord du Cameroun.

Cette étude ambitionne donc globalement de :

- Cartographier l'ensemble des OPvH de l'Extrême-Nord.

Elle vise spécifiquement à :

- Identifier toutes les OPvH dans la région et les localiser ;
- Répertorier les domaines d'activités et interventions ;
- Répertorier la composition désagrégée (âges, sexe, types de handicap) des différents membres ;
- Faire une analyse FFOM de chaque OPvH ;
- Etablir une fiche signalétique des OPvH ;
- Apprécier la participation des femmes et des jeunes au sein de chaque OPvH ;
- Identifier tous les autres acteurs intervenants dans la chaîne d'encadrement des OPvH ;
- Apprécier le niveau d'implication des membres de la communauté au sein des OPvH ;
- Apprécier la capacité de gestion financière.

## Méthodologie

L'étude a été conduite au prisme d'une approche méthodologique mixte encore appelée approche quali-quantitative. La collecte des données s'est déroulée du 14 au 20 février 2022 dans l'ensemble de la région de l'Extrême Nord dans 100 % des départements et 100% des arrondissements. L'étude a concerné la totalité des OPvHs recensées dans ces arrondissements.

Au total, les données ont été collectées auprès de 52 sources individuelles ou collectives. Les données collectées ont été dépouillées manuellement puis analysées sous Grafstat (évaluation complète) et sous Excel 2010 (grâce à l'utilisation des tableaux croisés dynamiques).

## Résultats principaux

Les OPvH sont présentes sur toute l'étendue du territoire de l'Extrême-Nord. En effet, tous les 06 départements de la région ont des organisations de handicapés : au moins 01 OPvH est recensée dans chaque département. Le classement des départements ayant le

plus d'OPvH fait du Mayo-Danay, du Mayo-Tsanaga et du Diamaré, les 01<sup>ers</sup> départements avec 11 mouvements associatifs, suivis du Mayo-Kani 08 organisations, du Logone et Chari 07 organisations et du Mayo Sava 04 organisations.

Toutefois il a été noté une inégale répartition des OPvH dans l'ensemble de la région. En effet, plus de la moitié (55%) des arrondissements de la région n'ont pas d'organisations de PvH.

Il a été dénombré au total 1517 membres dans les organisations des personnes handicapées de l'Extrême Nord. Les Jeunes représentent 30% contre 70% d'adultes. Les OPvH sont majoritairement (63%) dominés par les hommes.

Les mouvements associatifs sont plus acceptés par les déficients physiques dans la mesure où une proportion importante (65%) des membres déclarés présente ce type de déficience. En moyenne ces groupes sont constitués de 28 membres même s'il existe des disparités énormes entre les groupes.

Au sujet de la composition par sexe, une large majorité (84,6%) des organisations sont de type mixte, les groupes constitués uniquement des femmes sont estimés à 11%.

Une majorité (67%) des organisations sont légalisées. En fonction de leur typologie d'existence légale, il s'agit plus d' «Associations» (92,1%) et dans une moindre mesure de « Groupe d'Initiative Commune (GIC) »

A l'Extrême-Nord de façon générale, les objectifs des OPvHs ont un caractère hétérogène et se concentrent dans l'économie et le social. Cependant, les objectifs ont plus un caractère social d'entraide (29%) et de solidarité entre les membres (19%).

Au plan fonctionnel, la quasi-totalité des OPvH (98%) déclarent tenir des réunions. Plus de la moitié (74,5%) des OPvHs affirment que ces réunions sont tenues « une fois par mois » et près du 1/3 restant (13,7%) tient leur réunion « une fois par trimestre ». Les ressources financières des OPvH sont largement (81%) dominées par les cotisations suivies des aides diverses (19%) et des subventions (13%).

La participation des jeunes aux activités des OPvH est très active (45,4%) et active (32%). 26,5% de répondants attribuent la mention très active à la participation des femmes aux activités d'OPvHs quoique près d'01 répondant/5 trouve les femmes « pas trop actives ».

De tous les partenaires d'OPvHs identifiés, c'est le MINAS (44%) à travers ses services déconcentrés et les communes (31%) qui ont les plus grandes proportions de partenariat avec les OPvH.

Les forces des OPvH se résument à certaines valeurs et au management. De ce fait, les forces suivantes se dégagent : l'union et la solidarité entre membres et le respect scrupuleux des textes (26% chacun), le dynamisme des membres et la bonne gestion des ressources (10% chacun). A l'inverse, les principales faiblesses sont : la pauvreté ambiante des adhérents, l'insuffisance des moyens financiers et des contributions faibles, le manque de partenaires et les retards non justifiés aux réunions et activités.

## I. INTRODUCTION

### I.1 PRESENTATION DU SUJET ET CONTEXTE DE L'ETUDE

Dans un ouvrage collectif intitulé, *Civil Society in Action, Global case studies, in a practise-based framework*, publié en 2011, John Beauclerk, Brian Pratt et Ruth Judge écrivent :

*« Il est clair que la lutte contre la pauvreté ne pourra être gagnée uniquement par des interventions d'ordre technique ou financier, sans que ne se développe une société civile forte qui agisse pour réclamer ses droits, des processus transparents et une bonne gouvernance de la part de l'État, et qui fasse contrepoids au contrôle de l'économie et de la politique par les élites<sup>1</sup>. »*

Par-là, ces praticiens du développement, managers d'ONG évoquent le rôle capital des Organisations de la Société Civile (OSC) dans l'avènement d'une société égalitaire, équitable et développée. Ce constat est une réalité dans les Etats pauvres où les populations sont vulnérables à la pauvreté surtout les minorités sociales à l'image des Personnes Vivant avec un Handicap (PvH).

Ce rôle des OSC est d'autant plus évident pour le Cameroun où la pauvreté sévit et où la prévalence nationale du handicap est considérable. Selon, l'Institut National de la Statistique (INS) dans son Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM) réalisée en 2014, Plus de 2/3 des 21 657 488 Camerounais vivent dans l'extrême pauvreté soient 37,5% de la population<sup>2</sup>. L'Extrême-Nord du Cameroun est la région qui concentre le plus de pauvres car ces pauvres sont évalués à 35,8%.

Selon les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples de 2011, au Cameroun la prévalence du handicap est à 5,4 %. Les déficiences sensorielles (3,5 %) sont les plus fréquentes, en particulier les déficiences visuelles (2,2%) et auditives (1,2 %), suivies des déficiences motrices (1,6 %) et pour ce dernier cas de figure, il s'agit essentiellement des membres inférieurs ou supérieurs<sup>3</sup>. Sur ce tableau statistique de la prévalence du handicap, avec ses 06% de prévalence, la région de l'Extrême Nord se trouve dans le top 3 des régions qui ont des prévalences les plus élevées. En plus, de ce niveau élevé de pauvreté et de la prévalence du handicap, la région de l'Extrême-Nord évolue dans une conjoncture nationale marquée par un désengagement de l'Etat du Cameroun vis-à-vis du financement des politiques sociales publiques au regard de la faiblesse du budget alloué au Ministère des Affaires Sociales

---

<sup>1</sup> John Beauclerk, Brian Pratt et Ruth Judge, 2011, *Civil Society in Action, Global case studies, in a practise-based framework*, Intract.

<sup>2</sup> Institut National de la Statistique, 2014, « Quatrième Enquête Camerounaise auprès des ménages 2014 », disponible en ligne, <https://catalog.ihnsn.org/catalog/7670>, consulté le 04/03/2022 à 03 heures 40

<sup>3</sup> Résultats enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/fr260/fr260.pdf>».

(MINAS). En 2021 par exemple, le MINAS était classé parmi les 10 Ministères ayant les 10 budgets les plus faibles des 39 Ministères que compte le Cameroun avec une dotation de 10 549 000 FCFA soit 0,23% du poids dans le budget général (MINFI/DGB, 2021)<sup>4</sup>.

Dans ce contexte de faiblesse de financement des politiques sociales publiques, les PvH ne bénéficient pas d'un encadrement et d'un appui susceptibles de les rendre autonomes. Dès lors, les PvH s'organisent en associations pour subvenir à leurs besoins et faire face à des conditions de vies difficiles. Dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun, ces mouvements associatifs de handicapés sont mal connus à cause de l'insuffisance des travaux sur les Organisations de Personnes Vivant avec un Handicap (OPvH). L'absence ou l'étroitesse des données relatives aux OPvH ne facilite pas le travail des Organisations porteuses de divers projets d'inclusion des PvH. Dans l'optique d'implémenter le projet dénommé : « *Promoting Inclusive Eye Health In far North Region of Cameroon* » sous financement de la Christoffel Binden Mission (CBM), pour une meilleure implication des PvH dans ce projet, l'œuvre Médicale Grand Nord de l'Union des Eglises Baptistes du Cameroun (UEBC) à travers le Centre Ophtalmologique Esther Binder de Mokong (COEBM) envisage d'établir une cartographie de toutes les OPvH de l'Extrême-Nord. Le présent document constitue le rapport d'étude élaboré à cet effet après un peu plus d'un mois courant février 2022 par une équipe de Consultant dirigée par Pascal Ahidjo.

## **I.2 OBJECTIFS GLOBAL ET SPECIFIQUES**

Cette étude ambitionne globalement de :

- Cartographier l'ensemble des OPvH de l'Extrême-Nord.

Elle vise spécifiquement à :

- Identifier toutes les OPvH dans la région et les localiser ;
- Répertorier les domaines d'activités et interventions ;
- Répertorier la composition désagrégée (âges, sexe, types de handicap) des différents membres ;
- Faire une analyse FFOM de chaque OPvH ;
- Etablir une fiche signalétique des OPvH ;
- Apprécier la participation des femmes et des jeunes au sein de chaque OPvH ;
- Identifier tous les autres acteurs intervenants dans la chaîne d'encadrement des OPvH ;
- Apprécier le niveau d'implication des membres de la communauté au sein des OPvH ;

---

<sup>4</sup> Direction Général du Budget, 2021, « Comment ont été reparties les dépenses ? », disponible en ligne <https://www.dgb.cm/comment-ont-ete-reparties-les-depenses/> consulté le 07/03/2022 à 06 heures 49

- Apprécier la capacité de gestion financière.

### **I.3 LIMITES DE L'ETUDE**

De prime abord, il est à noter que malgré les efforts de couverture maximale des départements de la région en collecteurs des données, l'échantillonnage de la présente étude présente des limites de représentativité de l'ensemble de la population handicapée de la région de l'Extrême-Nord. En effet, la population de la région compte une prévalence de 6% de handicap. Une étude sur le mouvement associatif de ce grand ensemble aurait nécessité la constitution d'un échantillon conséquent de ces 6% de la population totale handicapée de la région.

Cette limite se justifie par l'étroitesse des moyens financiers, matériels et de la ressource humaine et temporelle. En effet, interroger les 10% de la population totale des handicapés exige un déploiement de toutes les ressources ci-dessus citées. Ce qui s'avère difficile à réaliser à l'échelle d'une œuvre médicale comme l'UEBC. Pour atténuer les effets de cette limite, il a été opéré un échantillonnage principalement axé sur les membres des OPvH. Cet échantillonnage ciblé offre un ample angle de lecture concis sur les caractéristiques de la vie associative des handicapés car essentiellement axé sur les PvH adhérents d'OPvH et de ce fait, écarte le biais de la fiabilité des réponses issues des PvH non adhérents de la population totale de handicapés de la région même si celles-ci nourrissent un désir de structuration.

L'autre limite de cette étude est due à la rareté des études statistiques et des travaux de recherche appliquée sur le mouvement associatif handicapé au Cameroun. La rareté d'un travail de cette nature à une échelle nationale n'a pas permis la génération des catégories clés d'appréciation des forces et des faiblesses des OPvH qui sont encore à conceptualiser. Par ricochet, il a été difficile de générer des discussions des résultats produits par cette étude avec des résultats d'autres études. Cette discussion aurait permis de situer le niveau de développement actuel des OPvH de la région aux moyennes nationales et de confronter les points forts identifiés des OPvH de la région aux bonnes pratiques nationales, débouchant sur des recommandations spécifiques faites aux OPvH de la région. Face à cette limite, et pour atténuer ce biais de pauvreté de la littérature, il a été adopté une formulation des recommandations d'amélioration des groupements associatifs des handicapés, basées sur les faiblesses identifiées et la capitalisation des forces relevées.

## II. REVUE DE LA LITTÉRATURE ET CADRE THEORIQUE

### II.1 REVUE DE LA LITTÉRATURE

Cette cartographie des OPvH constitue une véritable ambition tant un parcours éclair de la littérature de la recherche appliquée sur le mouvement associatif est caractérisée par une rareté des travaux sur cette thématique au Cameroun. Du coup, la revue de la littérature qui est ici présentée est faite de 02 travaux sur le mouvement associatif en Afrique du Nord et dans les caraïbes.

L'un de ces travaux qui porte sur l'accès des PvH à la vie associative est une étude Algérienne sur l'inclusion sociale des PvH dans le Willaya. Conduite en 2014 avec le concours de Handicap International et la fédération Algérienne des PvH, cette étude statistique a la spécificité de décrire l'architecture, le fonctionnement et la complémentarité des services de soutien associatif dans le but de mettre en exergue les forces et les faiblesses de ce système d'inclusion<sup>5</sup>.

Cependant, l'étude financée par le Fond International de la Recherche Appliquée sur le Handicap semble plus mettre l'accent sur les services associatifs reçus par les PvH plutôt que les mouvements associatifs qui les offrent. Cette lacune sur la structuration des mouvements associatifs est comblée par les enseignants chercheurs notamment les Français Carl-Henry Saint Pierre et Frédérick Reichhart<sup>6</sup>. Les auteurs concentrent leur article sur les Organisations des Personnes Handicapées, plus précisément les OPH recensées dans la commune des Gonaïves en Haïti. Concrètement, ils décrivent et analysent les missions et projets de ces associations. Les auteurs s'appesantissent aussi sur l'organisation ainsi que le partenariat inter-OPH c'est-à-dire, la manière avec laquelle ces associations inscrivent leurs actions sur le territoire avec les autres acteurs engagés en faveur du handicap. Ce travail a l'atout d'offrir des clés et des pistes de décryptage des points nodaux d'une étude sur les OPvH qui permettent de définir les catégories d'analyse de la structuration, du fonctionnement, des forces et faiblesses des OPvH de l'Extrême-Nord.

Seulement, la production scientifique de ces 02 auteurs Français est un travail de recherche fondamentale qui élude la dimension pratique aboutissant aux recommandations de structurations et de fonctionnement de ces organisations pour une capitalisation de leurs actions dans des activités de développement intégrés. Et s'écrit, à l'image du projet : « *Promoting Inclusive Eye Health In far North Region of Cameroon* » porté par le COEBM. En plus, l'étude de ces 02 auteurs est déconnectée des réalités

---

<sup>5</sup> Campos Pinto, Pinto T, Cunha A, 2014, *L'inclusion sociale des personnes en situation de handicap dans le Willaya d'Alger*, Handicap International-Programme Maghreb / Fédération Algérienne des personnes handicapées

<sup>6</sup> Carl-Henry Saint Pierre et Frédérick Reichhart, 2020, « Les Organisations des personnes handicapées (OPH) en Haïti. Etat des lieux et analyse des OPH des Gonaïves », in Frédérick Reichhart, Aggée Célestin Lomo Myazhiom, Zineb Rachedi et Michel Mercier, *Au carrefour de l'Altérité. Pratiques et représentations du handicap dans l'espace francophone*, Namur, Presses Universitaires de Namur, 207-235.



Camerounaises de l'Extrême-Nord. La présente étude entend combler ces insuffisances. Et pour y parvenir, il est judicieux de poser les fondements conceptuels et théoriques de cette étude.

## **II.2 CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE**

Les principaux concepts de ces études sont « cartographie », « organisations », « Personnes vivant avec un handicap ».

### **II.2.1 CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES**

#### **Cartographie**

Quoi qu'elle soit employée dans beaucoup de disciplines des sciences sociales, « La cartographie » est une notion qui a plus une connotation Géographique. Même s'il elle est également utilisée dans des sciences dures ou des sciences de la nature notamment en géologie. Mais quel que soit son contexte d'émission et d'utilisation, « la cartographie » dans son sens géographique a pour objet, la réalisation et l'étude des cartes.

Mais dans le cadre de cette étude, la notion de « cartographie » se rapporte à la monographie des organisations de personnes en situation de handicap sur la base de la statistique descriptive.

#### **Organisations**

Selon le dictionnaire en ligne Larousse, ce terme a 03 significations. D'abord, il renvoie à l'action de « structurer et d'aménager » ; ensuite « à la manière dont une chose est structurée » et enfin, à « un groupement dont les buts sont définis par un qualificatif »<sup>7</sup>. De ces définitions étymologiques et sémantiques, il apparaît que la notion d'organisation a 02 enjeux qui sont : structurel et managérial. Ici, le terme organisation a un enjeu managérial et de ce fait, par organisation il faut entendre avec Henri Fayol, une entreprise et/ou un regroupement de personnes qui poursuit le même objectif et qui interagissent selon des principes précis de gestion des ressources humaines, matérielles et financières en vue d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise.

Les organisations dont - il est ici question sont celles de PvH de la région de l'Extrême-Nord indépendamment de leurs caractères économiques, sociales, juridiques ou politiques.

#### **Handicap/Personnes handicapées**

Plusieurs modèles conceptuels ont été développés pour cerner la notion de handicapé. Le modèle médical qui émerge en 1975 sous l'égide de l'épidémiologiste

---

<sup>7</sup> Dictionnaire Larousse : « organisations », 2022, disponible en ligne, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/organisation/56421>, consulté le 07/03/2022 à 06 heures 20 minutes.



Philippe Wood et qui appréhende des handicapés comme des personnes porteuses de déficiences physiques et sensorielles qui altèrent les fonctions motrices et les sens biologiques. Le modèle social d'Oliver Mike de 2004 qui définit les handicapés comme des personnes dont la société n'offre pas des pratiques et commodités adaptées à leur situation.

Mais dans le cadre de ce travail, la définition de PvH est celle de l'Organisation des Nations Unies pour la convention des nations-unies relatives aux droits des personnes handicapées. Cette convention définit les PvH comme : « des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. »

## **II.2.2 CADRE THEORIQUE**

Le soubassement théorique de cette étude repose sur les sciences techniques et de gestion<sup>8</sup> et les théories qui en constituent le cadre sont inspirées de l'approche classique des théories des organisations et singulièrement du paradigme théorique dit de l'Ecole des principes d'organisation et de la théorie de la bureaucratie. Le paradigme théorique de l'Ecole des principes d'organisation a été développé en 1911 par Taylor, affinée en 1916 par Fayol et peaufiné en 1937 par Urwick. Tous ces auteurs ont en commun d'être partis sur un postulat de base celui de l'agencement organisationnel.

Pour ces auteurs, les organisations ont des caractéristiques d'un travail établi sur la répartition ou la coordination des tâches avec en prime une hiérarchie et une base opérationnelle. Ce paradigme théorique nous a offert, les moyens d'étudier la structure des OPvH en prenant les paramètres du bureau comme la hiérarchie, le rôle du bureau, et les acteurs externes qui interagissent avec les organisations.

Seulement ce paradigme élude le fonctionnement et les principes du fonctionnement des organisations. Dans l'optique de combler cette lacune théorique, nous avons convoqué la théorie de la bureaucratie de Weber qui date de 1922, approfondie par Merton en 1936 et Glouner en 1954. Selon cette théorie, les organisations fonctionnent sur la base des règles et procédures formelles. A travers cette théorie, nous avons interrogés l'aspect juridictionnel des OPvH.

Par ailleurs, conformément à ses versants liés au rôle des organisations dans l'établissement de l'équité du traitement du personnel et de la garantie de l'efficacité dans l'accomplissement de leurs tâches, la théorie de la bureaucratie nous a permis de porter une attention à la satisfaction des adhérents sur le fonctionnement des OPvH.

---

<sup>8</sup> Le lecteur voudra bien parcourir la publication de l'Ecole Universitaire de management de Lille, 2014, « un inventaire des principales écoles ou courants en théories des organisations », disponible en ligne sur [https://modules-iae.univ-lille.fr/M29/cours/co/chap01\\_01.html](https://modules-iae.univ-lille.fr/M29/cours/co/chap01_01.html)

### III. PRESENTATION DE LA REGION DE L'EXTRÊME NORD ET METHODOLOGIE

Située dans la zone septentrionale du Cameroun, entre la 10<sup>ème</sup> et la 13<sup>ème</sup> latitude Nord, la région de l'Extrême Nord s'étire sur près de 325 Km des pays soudaniens jusqu'aux improbables rivages du Lac Tchad et est limitée au Nord par le lac Tchad, à l'Est et au Sud par la République du Tchad et à l'Ouest par le Nigéria. Présenter la région de l'Extrême Nord revient à donner ses caractéristiques physiques (relief, climat, sol, hydrographie et végétation) et humaines.

Sur le plan morpho-hydrologique, le relief de la région est un ensemble de moyenne montagne d'une altitude située entre 800 et 1500 m à cheval sur la frontière nigériane, de Mora au Nord à Doumo au Sud appelé « royaume du Mandara ». Par opposition aux pédiments, des plaines et vallées d'une altitude moyenne de 380 m qui sont rencontrées jusqu'au bord du Logone (le fleuve chevauchant l'Est de la République Tchad).

Le climat de la région de l'Extrême Nord est de type Soudano-sahélien à deux saisons : une saison longue saison sèche (qui dure 7 mois) avec une moyenne annuelle de 400 à 1100 mm et une courte saison de pluie (3-4 mois). Une insolation importante et des températures fortes et très fortes quand on se rapproche des rives du Lac Tchad (28 à 35°C).

L'hydrographie de l'Extrême-Nord du Cameroun est dans sa majeure partie tributaire du bassin du lac Tchad qui constitue la plus grande unité endoréique du continent africain. À l'exception du Logone, puis du Chari plus au nord, délimitant la frontière orientale du Cameroun avec la République du Tchad et provenant de régions plus arrosées, l'ensemble des cours d'eau de la région est caractérisé par des écoulements non permanents.

Quant à la formation végétale, elle est fonction du climat prédominant et se caractérise par une savane arborée, une savane arbustive (constituée de plantes à vocation bois-énergie, bois d'œuvre) et une steppe herbeuse.

Sur le plan socioéconomique, la région de l'Extrême Nord couvre une superficie de près de 34 246 Km<sup>2</sup> et est l'une des régions la plus peuplée du Cameroun avec une population d'environ 3 111 792 habitants (BUCREP, 2005). Elle est fortement dominée par les Massa, les Toupouri, les Mundang, les peulhs et les Mafa. La principale religion est le christianisme suivi de l'Islam. L'organisation socioculturelle locale est calquée sur celle des peulhs ; les quartiers ou hameaux sont dirigés par les Djaoro, eux-mêmes placés sous l'autorité des Lawanes et des Lamidos (comme supérieur hiérarchique).

Les moyens de subsistances dépendent de trois principaux secteurs d'activités : l'agriculture, l'élevage et le commerce. À cela s'ajoute les travaux manuels rémunérés

(couture, maçonnerie, moto-taxi...). Les principales cultures pratiquées sont les céréalières, les légumineuses et le karal (culture de contre saison). En ce qui concerne l'élevage, les bovins, ovins, caprins et volailles sont les plus vulgarisés.

### **III.2 METHODOLOGIE**

L'étude a été conduite au prisme d'une approche méthodologique mixte encore appelée approche quali-quantitative. Le choix de cette approche a été orienté par les objectifs de l'enquête qui sont à la fois quantitatif et qualitatif. En effet, étant donné que la présente étude a pour objectif de cartographier les organisations de personnes vivant avec un handicap ; il a été adopté des outils de recherche, de traitement et d'analyse des données adaptés tant au profilage des organisations sur les plans de leur identifications que de leur fonctionnement. L'étude a été organisée autour des étapes suivantes :

- Etape 1 : La revue documentaire,
- Etape 2 : L'élaboration des supports de collecte des données et la mise au point du plan des investigations,
- Etape 3 : La formation des agents de collecte des données,
- Etape 4 : La collecte des données proprement dite,
- Etape 5 : Le traitement et l'analyse des données collectées,

#### **III.2.1 LA REVUE DOCUMENTAIRE**

La revue documentaire a permis d'exploiter les documents disponibles dans la littérature. Elle a été bouclée par une première analyse évaluative sur :

- Le Cadre théorique disponible dans la littérature ;
- La synthèse des connaissances en lien avec la thématique ;
- Les approches méthodologiques adoptées dans les études similaires ;
- L'identification des besoins en actualisation des informations collectées ;

#### **III.2.2. L'ELABORATION DES SUPPORTS DE COLLECTE DES DONNEES**

Trois (03) méthodes de collecte de données ont été adoptées à savoir : (i) les questionnaires individuels, (ii) les entretiens semi-structurés et (iii) les focus group. L'adoption de ces méthodes a permis d'élaborer un questionnaire et des Guides d'entretien/d'observation.

#### **III.2.3. LA SELECTION ET LA FORMATION DES AGENTS DE COLLECTE DE DONNEES**

L'identification et la sélection des agents de collecte des données ont été réalisées sur la base des critères objectifs. Ces agents ont bénéficié d'une journée de formation le 10 février 2022 à Maroua sur l'utilisation des outils de collecte de données, la qualité des livrables attendus avec une simulation (test des questionnaires et des guides d'entretien, informations nécessaires au reporting).

### III.2.4. LA COLLECTE DE DONNEES

La collecte des données s'est déroulée du 14 au 20 février 2022. Elle s'est déroulée sur l'ensemble de la région de l'Extrême Nord dans 100 % des départements et 100% des arrondissements. L'étude a concerné la totalité des OPvHs recensées dans ces arrondissements. Ces OPvHs ont été contactées sur la base des informations fournies par les services des affaires sociales de céans. Le tableau suivant offre un aperçu complet de la taille des échantillons présentés ci-dessus. Le contexte du découpage administratif de la région de l'Extrême de Nord a imposé une adaptation de la répartition de zones de déploiement sur le terrain en fonction de chaque enquêteur comme indiqué dans le tableau qui suit :

Tableau 1 : Découpage administratif de la région de l'Extrême Nord et affectation des agents de collecte

Département/ Arrondissement	Responsabilité des agents
<b>Diamaré (Le département du Diamaré est découpé en 9 communes)</b>	
• Bogo	Agent de collecte 1
• Petté	
• Dargala	
• Maroua I <sup>er</sup>	
• Maroua II <sup>e</sup>	
• Maroua III <sup>e</sup>	
• Ndoukoula	
• Gazawa	
• Meri	Agent de collecte Mayo Sava
<b>Logone-et-Chari (Le département du Logone-et-Chari est découpé en 10 communes)</b>	
• Blangoua	Agent de collecte 2
• Darak	
• Fotokol	
• Makary	
• Hile-Alifa	
• Goulfey	
• Logone-Birni	
• Zina	
• Kousséri	
• Waza	Agent Mayo Sava
<b>Mayo-Danay (Le département du Mayo-Danay est découpé en 11 communes)</b>	
• Datcheka	Agent de Collecte 3
• Gobo	
• Guémé	
• Guéré	
• Kai-Kai	
• Kalfou	
• Kar-Hay	
• Maga (agent de collecte Diamaré)	
• Tchatibali	
• Wina	
• Yagoua	
<b>Mayo-Kani (Le département du Mayo-Kani est découpé en 7 communes)</b>	
• Dziguilao	Agent de collecte 4
• Guidiguis	

• Kaélé	
• Mindif	
• Moulvoudaye	
• Moutourwa	
• Touloum	
<b>Mayo-Sava (Le département du Mayo-Sava est découpé en 3 communes)</b>	
• Kolofata	Agent de Collecte 5
• Mora	
• Tokombéré	
<b>Mayo-Tsanaga (Le département du Mayo-Tsanaga est découpé en 7 communes)</b>	
• Bourrha	Agent de Collecte 6
• Hina	
• Koza	
• Mogodé	
• Mokolo	
• Mozogo	
• Soulédé-Roua	

Au total, les données ont été collectées auprès de 52 sources individuelles ou collectives.

### III.2.5. L'ANALYSE DE DONNEES

Les données collectées ont été dépouillées manuellement puis analysées sous Grafstat (évaluation complète) et sous Excel 2010 (grâce à l'utilisation des tableaux croisés dynamiques).



Collecte des données aux confins de la région de l'Extrême Nord





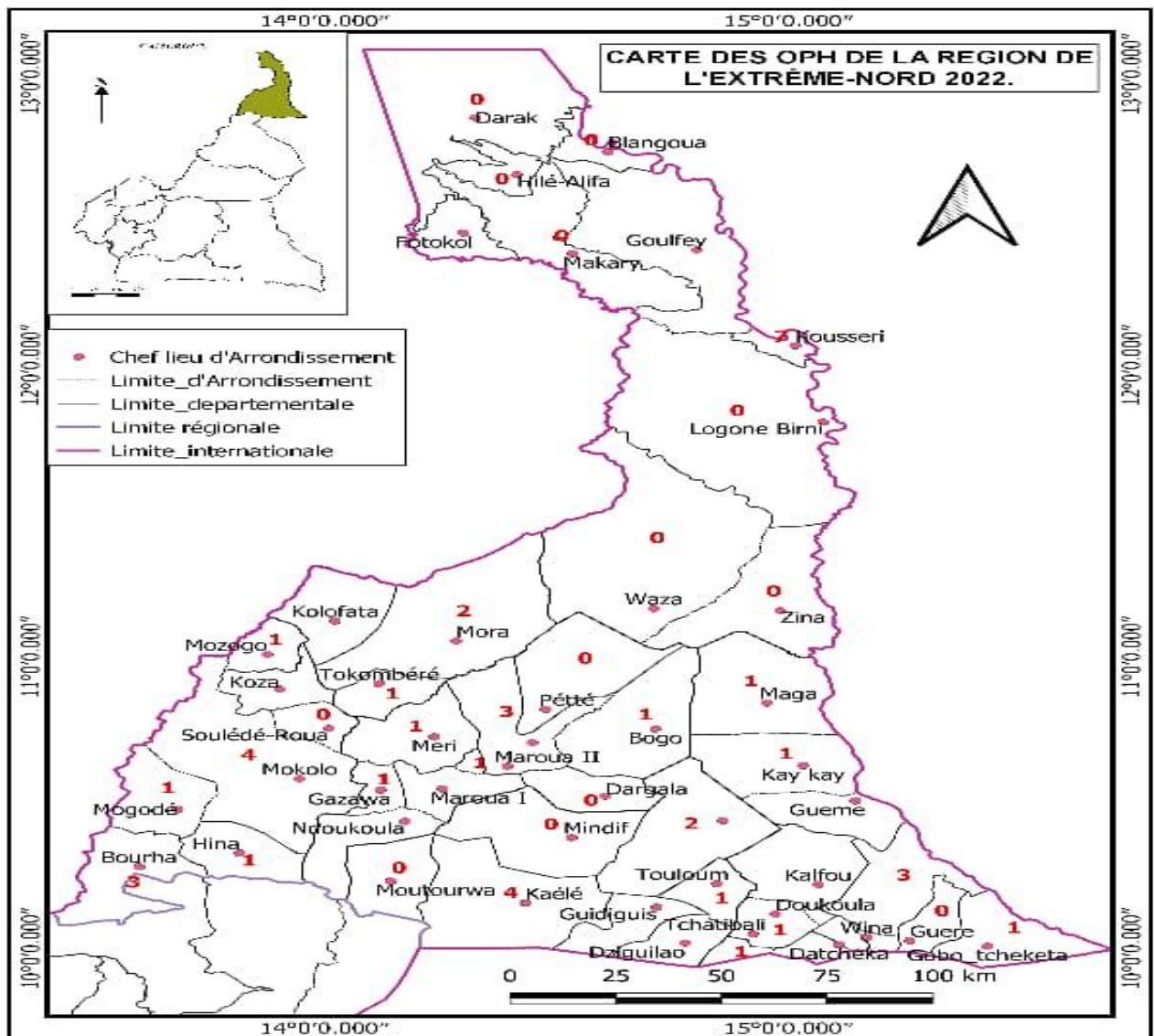
## IV PRESENTATION DES RESULTATS

### IV.1 DISTRIBUTION SPATIALE DES OPvH DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD CAMEROUN

Cette 01<sup>ère</sup> section dresse le cadre spatial des OPvH dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun. Elle s'attèle précisément à faire ressortir la répartition de ces organisations sur le territoire de l'Extrême-Nord et à analyser cette configuration spatiale.

#### IV.1.1 REPARTITION DES OPvH SUR LE TERRITOIRE DE L'EXTREME-NORD

La figure ci-dessous présente la répartition des OPvH dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun.



Source : APSDI, 2022.

La carte ci-dessus indique que la région de l'Extrême-Nord compte plusieurs associations de personnes en situation de handicap. Et il convient d'analyser cette répartition spatiale d'OPvH.

#### IV.1.2 ANALYSE DE LA REPARTITION SPATIALE DES OPvH SUR LE TERRITOIRE DE L'EXTREME-NORD

La figure qui suit présente la répartition des OPvHs par département.

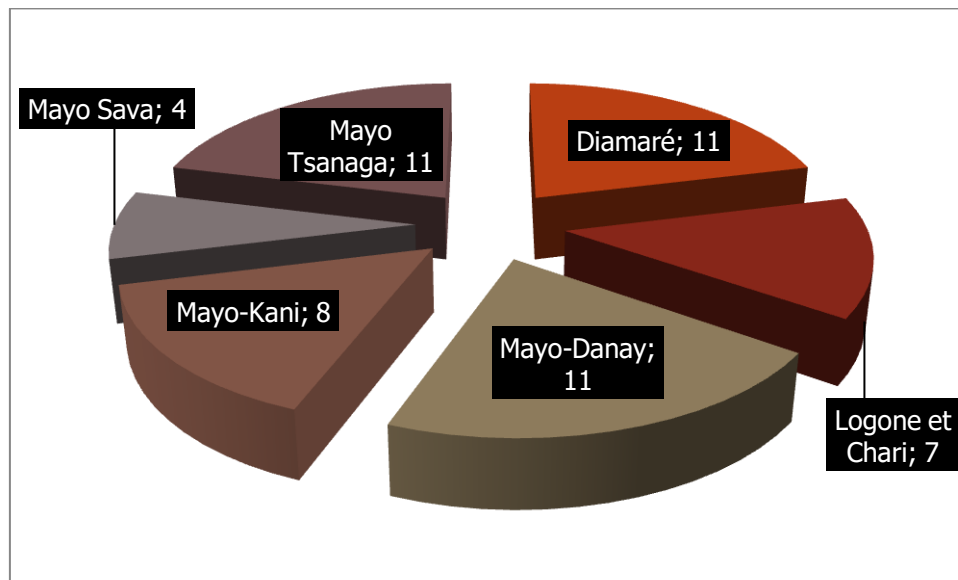


Figure 2: Répartition des OPvHs par Département.

Il apparaît de la Figure 1 et de Figure 2 que les OPvH sont présentes sur toute l'étendue du territoire. En effet, tous les 06 départements de la région ont des organisations de handicapés : au moins (01) OPvH est recensée dans chaque département. Le département du Logone et Chari compte 07 organisations toutes cantonnées dans l'arrondissement de Kousséri. Le Mayo-Sava en compte 004 dont 02 à Mora. Dans le Mayo-Kani, kaélé a 04 organisations sur les 08 OPvH du département. Les Départements du Mayo Danay et Mayo-Tsanaga ont chacun 11 organisations avec une forte concentration à Yagoua (03 OPvH) et Bourha (03 OPvH) respectivement. Enfin, le département du Diamaré compte 11 organisations soient 03 dans l'arrondissement de Maroua 02<sup>ème</sup>.

Le classement des départements ayant le plus d'OPvH fait du Mayo-Tsanaga, du Mayo-Danay et du Diamaré, les 01<sup>ers</sup> départements avec 11 mouvements associatifs chacun. Suivis du Mayo-Kani 08 associations et du Logone et Chari 07 organisations. Le Mayo Sava est le département qui totalise moins d'organisations (04). Il est cependant à souligner que cette hiérarchisation a été opérée en tenant compte des organisations qui déploient le plus d'activité. Les chiffres des OPvH par départements ici présentés n'ont donc pas tenus compte du répertoire légal des organisations par départements et disponibles dans les services administratifs publics agréés.

Tableau 2: Proportion d'arrondissement ne comportant aucune OPvH

N°	Départements	Nombre total d'association	Nombre d'arrondissement	Nombre d'arrondissement ayant au moins une OPvHs	%
1	Diamaré	11	9	6	67%
2	Logone et Chari	7	10	1	10%
3	Mayo-Danay	11	11	9	82%
4	Mayo-Kani	8	7	4	57%
5	Mayo Sava	4	3	0	0%
6	Mayo Tsanaga	11	7	6	86%
<b>Total</b>		<b>52</b>	<b>47</b>	<b>26</b>	<b>55%</b>

Les chiffres du tableau ci-dessus ainsi que de la figure 1 montrent une inégale répartition des OPvH dans l'ensemble de la région. En effet, plus de la moitié (55%) des arrondissements de la région n'ont pas d'organisation de handicapés. Cette absence d'associations dans plusieurs arrondissements pourrait s'expliquer par le manque d'information des PvH sur la vie associative. Les PvH ne trouvent par conséquent pas d'importance à se regrouper en associations.

Les raisons de cette absence d'OPvH pourraient en outre se justifier par le fait qu'il y a des regroupements de personnes handicapées encadrés par des agents communaux mais qui n'ont pas encore muris l'idée de la création d'une association comme c'est le cas dans l'arrondissement de Guéré département du Mayo Danay. La localisation des OPvH de cette région de l'Extrême-Nord étant ainsi faite, il importe à présent de décrire ces OPvH dans leur création, composition et fonctionnement.

## IV.2 DESCRIPTION DES OPvH DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

La présente section met en exergue l'historique, les caractéristiques socio-démographiques, le statut de légalité, les objectifs et la nature des activités exécutées par les OPvH.

### IV.2.1 CARACTERISTIQUES HISTORIQUES, SOCIO-DEMOGRAPHIQUES, LEGALES ET INTERVENTIONNELLES DES OPvH DE L'EXTREME-NORD

Ici, l'objectif est d'avoir une idée des origines, des structures par sexe, de l'existence légale et des activités des associations.

#### IV.2.1.1 Caractéristiques historiques et socio-démographiques des OPvH

##### IV.2.1.1.1 Année de création des OPvHs

La synthèse des réponses recueillies sur le terrain au sujet de la période de création des mouvements associatifs des handicapés relève une période de création moyenne qui tourne autour de 02 dates : 2011 et 2013. Les mouvements associatifs les plus anciens datent de 1985 et les plus récents naissent en 2022. Si de l'avis des répondants, la plupart des OPvH sont créées entre 2011 et 2013, l'explication qui en



résulte est la présence à cette période du Programme Intégré pour l'Amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec un handicap dans les régions septentrionales (PIAP). Le PIAP avait en effet, un volet d'activités centré sur la structuration des associations des handicapés.

#### IV.2.1.1.2 Année de création des OPvHs

S'agissant du nombre de membres, le tableau ci-après présente l'effectif total des membres au sein des organisations recensées.

Tableau 3: Effectif des membres au sein des organisations des personnes handicapées de la région de l'Extrême Nord.

Type de handicap/ Déficience	Moins de 18 ans		Plus de 18 ans		Total membres			Pourcentage
	g	f	H	F	H+g	F+f	T	
<b>Physique</b>	245	82	388	269	633	351	984	65%
<b>Auditif</b>	9	10	54	32	63	42	105	7%
<b>Visuel</b>	31	23	165	97	196	120	316	21%
<b>Mental</b>	20	15	23	11	43	26	69	5%
<b>Multiple</b>	9	12	14	8	23	20	43	3%
<b>Total</b>	<b>314</b>	<b>142</b>	<b>644</b>	<b>417</b>	<b>958</b>	<b>559</b>	<b>1517</b>	<b>100%</b>
	<b>Proportion des Moins de 18 ans</b>		<b>Proportion des plus de 18 ans</b>		<b>Proportion d'hommes</b>	<b>Proportion de femmes</b>		
	30%		70%		63%	37%		

Il a été dénombré au total 1517 membres d'organisations des personnes handicapées dans la région de l'Extrême Nord. Les Jeunes représentent 30% contre 70% d'adultes. Les OPvH sont majoritairement dominés par les hommes (63%).

Les mouvements associatifs sont plus acceptés par les déficients physiques dans la mesure où, une proportion importante (65%) des membres déclarés présentent ce type de déficience. Les déficients visuels sont classés en deuxième position (21%). L'analyse de la constitution moyenne des Organisations est consignée dans la figure qui suit :

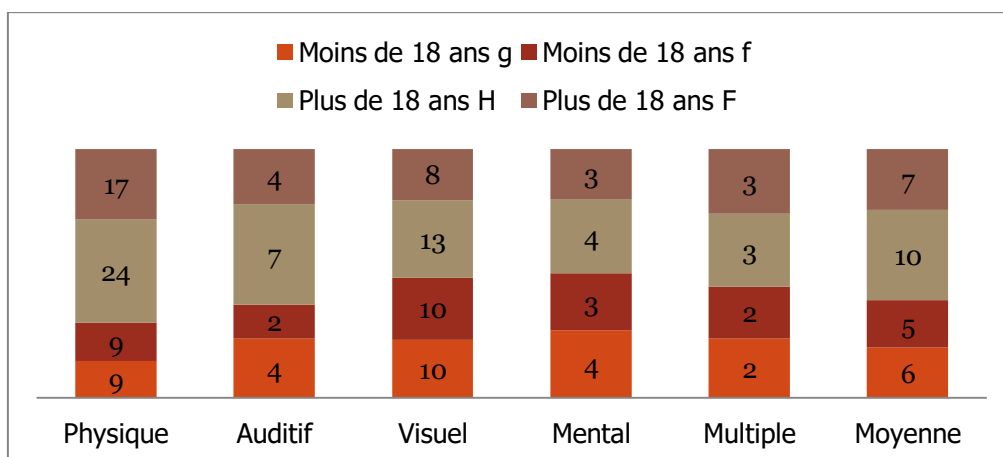


Figure 3: Constitution moyenne des OPvHs de la région de l'Extrême Nord Cameroun.

En moyenne les groupes sont constitués de 28 membres même s'il existe des disparités énormes entre les groupes.

#### IV.2.1.1.3 Typologie des OPvHs selon le sexe

Au sujet de la composition par sexes une large majorité (84,6%) des organisations sont de type mixte, les groupes constitués uniquement des femmes sont estimés à 11% comme cela est précisé dans la figure qui suit. La mixité de ces associations est propice à une approche genre de l'ensemble des interventions.

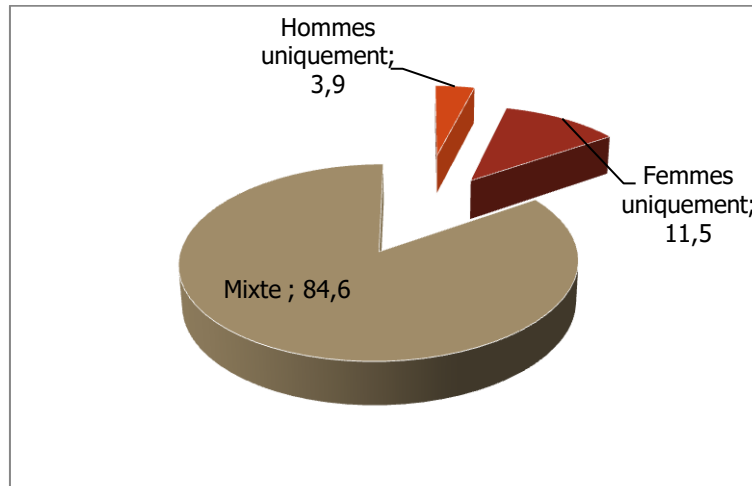


Figure 4: Composition des OPvHs de la région de l'Extrême Nord

#### **IV.2.1.2 CARACTERISTIQUES LEGALES ET INTERVENTIONNELLES DES OPvH**

Une majorité des organisations (67%) sont légalisées. En fonction de leur typologie d'existence légale, on note la répartition suivante : il s'agit plus d'« Associations » (92,1%) et dans une moindre mesure de « Groupe d'Initiative Commune (GIC) » (5,2%) et de « Groupes d'entraides » (2,6%). Il est à observer que cette répartition n'est pas assez diversifiée car il n'y a pas très peu d'OPvHs réunies en « plateformes/réseaux », et encore moins en « coopératives ».

Près du 1/3 d'OPvH (32,6%) ne sont pas légalisées du fait de plusieurs facteurs. Par ordre de croissance quantitative, ces facteurs sont : la procédure de légalisation en cours au moment de l'enquête (30,8%) et le manque de moyens pour composer le dossier (15,3%). Ces facteurs sont également, la non reconnaissance de l'importance de la légalisation par les membres, « le dépôt des dossiers sans suite au niveau de l'administration », « l'insuffisance d'information par rapport au processus de légalisation » et « le manque d'entente » qui représentent chacun 7,7%.

Il est à noter que 84,6% d'OPvH se sont dotées de statuts et règlements intérieurs contre 15,4% qui n'ont ni statuts ni règlements intérieurs. La possession d'un siège est une réalité dans la mesure où plus de la moitié (64,7%) d'OPvH en possèdent tandis qu'un peu plus d'1/3 n'en a pas (35,3%).

Le tableau ci-contre, résume les objectifs des OPvH dans la région de l'Extrême Nord.

**Tableau 4: Répartition des objectifs des OPvH**

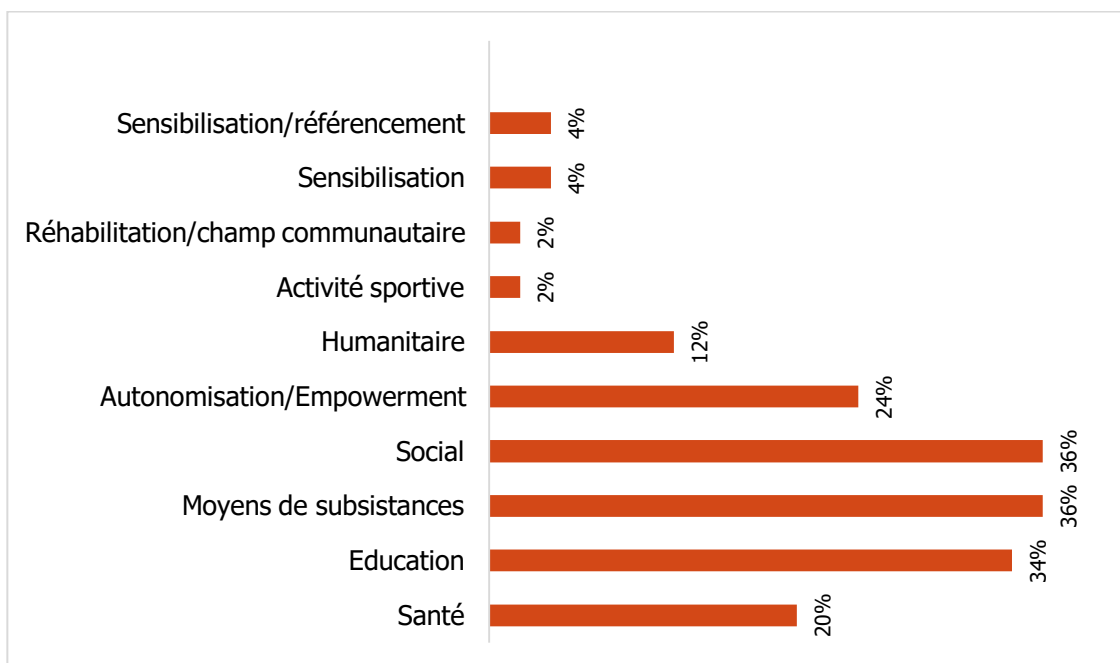
<b>Objectifs</b>	<b>Proportions</b>
Favoriser l'entraide	29,4%
Solidarité	19,6%
Promotion de la personne handicapée et défense des droits	09,8%
Lutter contre la pauvreté	09,8%
Améliorer les conditions de vies	09,8% <sup>s</sup>
Promouvoir l'épanouissement socio-économique et culturel	07,8%
Lutter contre la mendicité	05,9%
Lutter contre la marginalisation	03,9%
Autonomiser les mal voyants et les alphabétiser	03,9%
Faire dans l'agriculture et l'élevage	03,9%
Promotion de l'éducation et de l'inclusion sociale de la femme	03,9%
Faire dans l'agriculture	02%
Pour un regroupement et avoir un langage commun	02%
Avoir un appui, monter un projet	02%
Améliorer la vie des familles	02%
Faciliter la mobilité des PvH	02%
Résoudre les problèmes familiaux des membres	02%
Promouvoir l'insertion socio-économique	02%
Promouvoir le sport pour les PvH, lutter contre la pauvreté	02%
Stockage de soja et haricot	02%
Bien-être de tous	02%
Surmonter les difficultés liées au handicap	02%
Défendre les intérêts et les causes des PvH	02%
Plateforme nationale	02%
Aider les femmes vivant avec un handicap à scolariser les enfants	02%
Visibilité des besoins des PvH	02%
Sensibiliser les jeunes déficients visuels sur la pandémie	02%
Promouvoir le développement social entre les membres	02%
Vulgariser le développement social de la femme et de la fille vivant avec un handicap	02%



**Des objectifs diversifiés au sein des OPvHs**

A l'Extrême Nord de façon générale, les objectifs des OPvHs ont un caractère hétérogène et se concentrent dans l'économie et le social. Cependant, les objectifs ont plus un caractère social d'entraide (29%) et de solidarité entre les membres (19%). Ce caractère social se poursuit avec un intérêt pour les objectifs à caractère de promotion de la personne handicapée et de défense des droits (9,8%). L'économie vient clore cette classification avec des objectifs de lutte contre la pauvreté (9,8%). L'on observe surtout que les objectifs culturels ne sont pas trop poursuivis car, la lutte contre la sous-scolarisation des PvH et la démonstration selon laquelle le handicap n'est pas une fatalité représentent des proportions extrêmement faibles. La prééminence des objectifs sociaux et économiques s'explique par l'absence des politiques sociales publiques du handicap et la pauvreté qui touche les PvH au Cameroun.

De cette pléthore d'objectifs, les OPvH développent plusieurs activités pour les atteindre comme le démontre le graphique suivant.



**Figure 5: Les activités des OPvH à l'Extrême-Nord**

La Figure 5 présente des proportions d'activités concordantes à la typologie d'objectifs poursuivis par les OPvHs. De cette figure il ressort en effet que les activités liées aux moyens de subsistances et au social sont de l'ordre de 36% et celles liées à l'éducation de 34%, et à l'autonomisation/Empowerment (24%). Les activités de sensibilisation/référencement et les activités sportives sont marginales (2%). A l'interstice des activités hautement et faiblement mises en œuvre se trouvent les activités sanitaires (20%) et humanitaires (12%).

A la suite de ces caractéristiques, il est nécessaire de s'appesantir sur la dimension organisationnelle et fonctionnelle de ces regroupements associatifs des PvHs.

## IV.3 STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DES OPvH DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

Cette section décrypte la composition et les mécanismes de gestion des OPvH. Il y est question de présenter lesdites organisations sur le triple aspect de la structuration, de l'implication des différentes catégories sociales de leurs membres, de leurs partenaires externes et de leur gestion financière.

### IV.3.1 STRUCTURE DES OPvH DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

Étudier la structure de ces organisations revient à porter une attention au bureau exécutif en tant qu'organe de décision et de conception des orientations du groupe. Cette focalisation sur le bureau exécutif s'articule autour du questionnement de son existence. Subsidièrement, l'étude de la structuration des OPvH inclut l'analyse des réunions de ces structures.

#### IV.3.1.1 Les bureaux exécutifs des OPvHs

Interrogés sur l'existence ou non des bureaux au sein des OPvH, une large majorité d'OPvHs enquêtées (96%) répond par l'affirmative tandis qu'une très faible proportion (04%) nie l'existence des bureaux. Cette infime partie des répondants justifie leur réponse par le caractère « peu fonctionnel » de ces bureaux, « la dispersion » des membres qui les constituent et la dislocation des bureaux qui constituent chacun un peu plus d'1/3 des raisons (33,3%). A y regarder de près, cette minorité de répondant reconnaissent implicitement l'existence des bureaux mais estiment que ces bureaux n'ont rien de bureaux que la dénomination de « bureau exécutif ». Cela n'est néanmoins pas l'avis des 96% qui pensent que le bureau est une réalité dans ces organisations. Dans la figure qui suit, l'on peut lire les niveaux de satisfaction vis-à-vis du fonctionnement des bureaux.

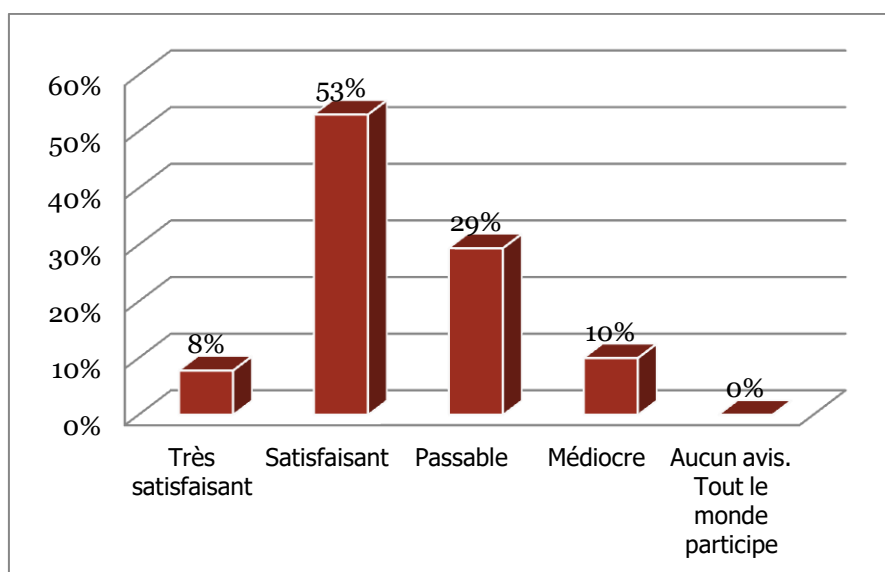


Figure 6 : Appréciations du fonctionnement des bureaux d'OPvH à l'Extrême-Nord

Selon la Figure 6 les appréciations du fonctionnement des bureaux d'OPvH sont positives dans un peu plus de la moitié (53% de satisfaction) et 29% d'appréciations ont la mention « passable ». Légèrement, un peu plus d'un (01) groupe sur quatre (04) a un fonctionnement du bureau jugé moyen par les membres.

#### **IV.3.1.2 Les réunions des OPvH**

En ce qui concerne les réunions, la quasi-totalité des OPvHs (98%) déclarent tenir des réunions. Plus de la moitié (74,5%) des OPvHs affirment que ces réunions sont tenues « une fois par mois » et près du 1/3 restant (13,7%) tient leur réunion « une fois par trimestre » (Figure 7). Seules, 2% d'OPvHs tiennent leur réunion occasionnellement.

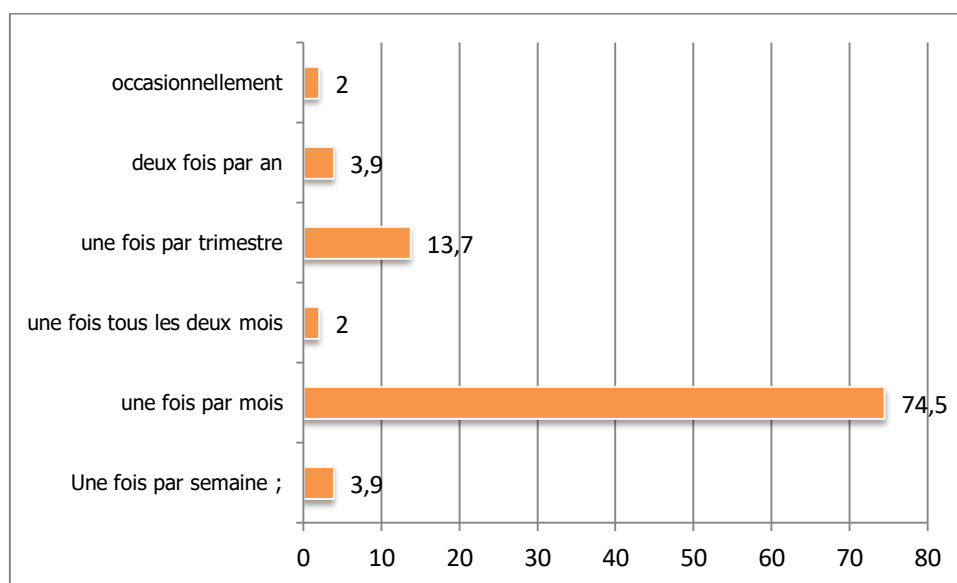


Figure 7: Fréquence de la tenue des réunions au sein des OPvHs

De ces statistiques sur les réunions, il se dégage que la tenue des réunions au sein des OPvH est effective et régulière. La régularité et l'effectivité de ces réunions crédibilisent l'existence des bureaux dans ces groupes étant donné que le bureau est l'instance mieux placée pour veiller à la tenue des réunions.

#### **IV.3.2 FONCTIONNEMENT DES OPvH DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD**

Examiner le fonctionnement des OPvH amène à s'intéresser à la participation des membres et autres couches de jeunes et des femmes qui les constituent ainsi qu'à la participation des partenaires d'OPvH.

##### **IV.3.2.1 Niveau d'implication des jeunes et des femmes vivant avec un handicap au fonctionnement de leurs OPvH**

Les jeunes ont la spécificité d'être l'avenir d'un groupe à cause de la jeunesse des âges, de la force physique, l'ambition et l'aspiration au changement qui les caractérisent. Dans le cadre de cette étude, les interviewés ont été approchés sur les niveaux de participation des jeunes vivant avec un handicap dans la dynamique des activités d'OPvH. Les réponses sont consignées dans le tableau ci-après.

**Tableau 5 : Participation des jeunes aux activités des OPvH de l'Extrême-Nord**

<b>Niveaux de participation</b>	<b>Proportions des niveaux de participation</b>
Contribution pour la réussite des PvH	7%
Contribution active	32%
Contribution très active	45,4%
Balayage des rues et enceintes de la commune	2,2%
Education	2,2%
Activités de la vie quotidienne	2,2%
Main d'œuvre/Valorisation de la culture	4,5%
Organisation des groupes d'études	2,2%
Mobilisation	2,2%
Participation à la sensibilisation inclusive	2,2%
Inactifs	32%

Il se dégage du *Tableau 5* que la participation des jeunes aux activités des OPvH est très active (45,4%) et active (32%). Malgré la proactivité de plus de la moitié des jeunes, 01 jeune/03 soit 32%, reste « inactif ». C'est ce qui justifierait des faibles proportions des participations jeunesses aux niveaux de la fourniture de la main d'œuvre/valorisation de la culture (4,5% et de la mobilisation (2,2%).

La participation des femmes aux activités des OPvH constitue un indicateur du niveau d'inclusion sociale des OPvH. Cette participation est aussi un élément central du progrès des OPvH dans l'accomplissement de leurs rôles d'épanouissement des PvH étant donné que la femme est socialement assignée à des tâches secondaires. La participation des femmes aux activités des mouvements associatifs des handicapés est contenue dans le tableau suivant.

**Tableau 6 : Participation des femmes aux activités des OPvH de l'Extrême-Nord**

<b>Niveaux de participation</b>	<b>Proportions des niveaux de participation</b>
Impliqués au même titre que les autres PvH	6,1%
Très activement	26,53%
La cotisation	8,1%
Le commerce	6,1%
Prise de décision	1,2%
L'apprentissage des petits métiers	2%
Elaboration des projets et plans d'actions	2%
Pas trop active	14,2%
Balayage dans les rues et les pourtours des forages, sensibilisation	6,1%
Nettoyage et cuisine pendant les rencontres	2%
Achat des vivres pour le stockage	4%
Les assistances en cas de malheur	2%
Broderie et coiffure	4%
Main d'œuvre pour le groupe	4%



Sensibilisation, participation aux activités	2%
Gestion financière	4%
Animation de l'association	4%

26,5% de répondants attribuent la mention très active à la participation des femmes aux activités d'OPvH quoique près d'01 répondant/5 trouve les femmes « pas trop actives » (14,2%). L'on remarque surtout une présence de la femme au niveau de la prise de décision (10,2%) et un faible niveau d'inclusion au regard du fait que 06,1% de l'échantillon d'enquête les trouve impliquées dans les activités au même titre que les hommes.

Au total, ces statistiques renseignent sur le fait qu'en dépit de son très bon activisme (26,5%), de sa relative présence dans le processus décisionnel (10,2%), la femme n'est pas assez incluse dans les activités (06,01%) au même titre que les autres PvH et reste toujours présente dans les tâches secondaires voire tertiaires des OPvH. Cette participation devrait encore être améliorée même si l'on relève une inclusion des personnes externes dans ces activités.

#### **IV.3.2.2 Niveau d'implication des partenaires d'OPvH au fonctionnement des OPvH**

L'implication des personnes non membres et des partenaires des OPvH dans le fonctionnement des activités desdits regroupements est ici saisie et mesurée et l'identité de ces personnes physiques ou morales est déclinée. Le tableau ci-après offre une vue de la participation des personnes physiques et/ou morales non membres à ces activités.

**Tableau 7 : Participation des non membres aux activités des OPvH de l'Extrême-Nord**

<b>Niveaux de participation</b>	<b>Proportions des niveaux de participation</b>
Prise en charge des activités au même titre que les membres	4,5%
Contribution aux activités des PvH	2,2%
Aide à consolider la solidarité	7%
Faciliter l'établissement des cartes d'identité	6,9%
Aider à la rédaction des rapports	4,5%
Elaboration des plans d'actions	2,2%
Les dons	12,6%
Aides diverses	11,3%
Conseils pour l'orientation des diverses activités	2,2%
Distribution des dons	7%
Facilitation de l'établissement des cartes d'invalidités	2,2%
Pas trop impliqués	41%

Il ressort du Tableau 7 que 41% de personnes pensent que les non membres ne s'impliquent pas trop dans les activités. Par conséquent, leur implication se limite aux



donc et à des aides diverses où leurs apports ont de très faibles proportions respectives de 12,6% et 11,3%. En dehors de cette charité, les non membres s'activent dans l'aide à la consolidation de la solidarité, (7%) et à la facilitation de l'établissement des cartes d'identités (6,9%).

De façon générale, la participation des non membres se concentre encore sur la charité et elle délaisse les voies de l'autonomisation comme les conseils pour l'orientation des diverses activités, l'élaboration des plans d'actions, la facilitation de l'établissement des cartes d'invalidité qui ont chacun des implications très faibles (2,2%).

Au regard de ces statistiques, la participation des personnes physiques ou morales dans l'exercice des activités des OPvH nécessite une orientation vers les activités à même de susciter une autonomisation et le bien-être économique des PvH. Mais pour parvenir à une réorientation de cette participation, il convient au préalable d'identifier ces partenaires d'OPvH.

**Tableau 8 : Aperçu de l'identité des partenaires des OPvH de l'Extrême-Nord**

<b>Partenaires</b>	<b>Proportions</b>
Centre social de Kaélé	7,7%
Centre des aveugles de Maroua	4%
Codas Caritas de Yagoua	7,7%
Pas de partenaires	30,8%
Entreprise COPRE SA	2%
Croix rouge	2%
Sodecoton	2%
Africa Project	2%
Mission de plein évangile	2%
MINAS	44,2%
Ministère de l'Education physique et sportive	2%
PIAP	4%
Commune	30,8%
ALDEPA	2%
IRC	2%
Fondation Liliane	2%
Diocèse de Como	2%
Care	2%
MINESEC	2%
DAJEC	3,8%
Sous-préfecture	2%
Centre multifonctionnel des jeunes	2%
SIGHTSAVERS	2%
Plateforme nationale	2%
UNICEF	2%

Du Tableau 8, il ressort qu'un total de 25 organisations sont partenaires d'associations des handicapés dans la région de l'Extrême Nord. Ces partenaires sont des entreprises privées, parapubliques, des collectivités territoriales décentralisées, des

organisations confessionnelles, des services publics administratifs, des ONG, ONGI et OSC. De tous ces partenaires, c'est le service administratif public du MINAS (44%) et les communes (31%) qui ont les plus grandes proportions de partenariat avec les OPvH. Mais l'identité hautement sociale de ces organisations justifie que leur participation soit plus axée sur le social et la charité. Il y a donc un impératif d'accroissement des contributions des autres partenaires et une extension des contributions de tous les partenaires de ce listing et surtout des deux premiers contributeurs (MINAS et Communes) à la sphère des activités économiques en renforçant notamment la gestion financière des OPvH. Une gestion financière qui est aussi à explorer.

### IV.3.3 GESTION FINANCIERE DES OPvH DE LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Explorer la gestion financière des OPvH revient à passer en revue le régime des ressources financières internes via la gestion des cotisations des membres et le régime des ressources financières globales via la provenance de l'ensemble des finances. Cette exploration conduit aussi au cœur d'une étude de la satisfaction de la gestion financière des OPvH.

#### IV.3.3.1 Les ressources financières internes des OPvH : les cotisations

Les enquêtés ont été questionnés sur l'existence ou non des cotisations au sein des OPvH : il ressort des investigations que des cotisations sont faites dans une large proportion (77%) d'OPvHs. Ainsi, l'on observe que les cotisations des membres qui sont le point nodal des finances des organisations n'existent pas dans plus d'1 organisation sur 03. Ce qui amène à interroger les raisons de cette absence de cotisations à travers la figure ci-dessous qui met en relief les raisons de l'absence de cotisations dans 23% d'OPvH de la région de l'Extrême-Nord.

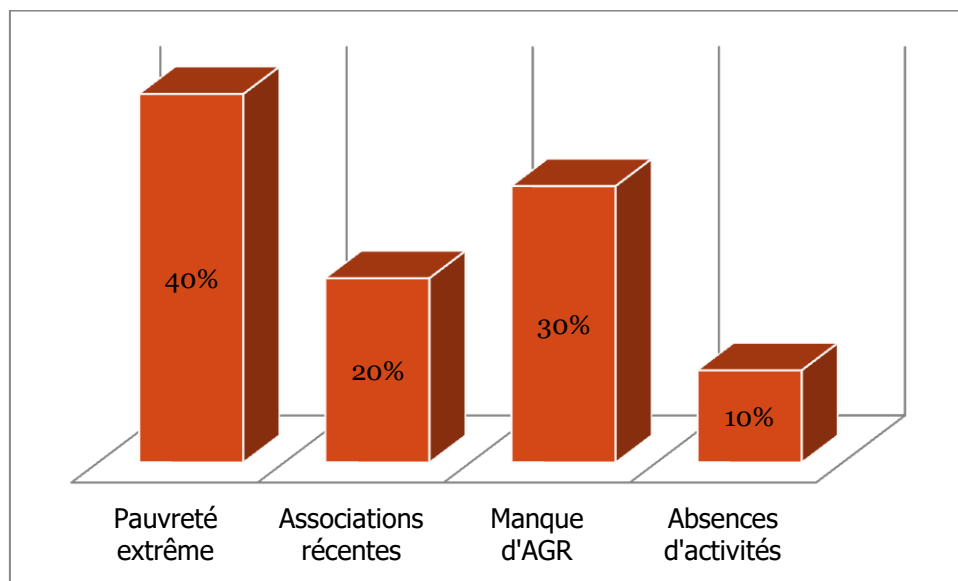


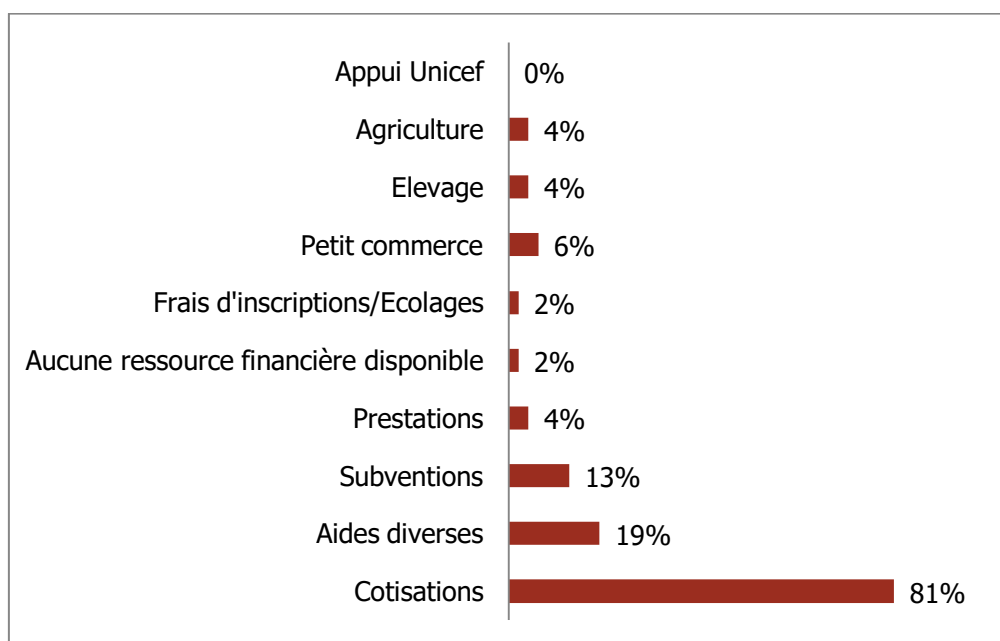
Figure 8 : Raisons de l'absence de cotisations dans 23% d'OPvH de l'Extrême-Nord

La répartition des raisons évoquées par les membres d'OPvHs accorde 40% à la pauvreté extrême, 30% au manque d'Activités Génératrices de Revenus et 20% à la

jeunesse des associations récemment créées. Ainsi, il se dégage que l'absence de cotisations dans les OPvHs n'est pas la résultante de la volonté des membres mais plutôt de la pauvreté de ses membres qui n'ont par ailleurs pas d'AGR. Il importe donc de doter les membres en AGR pour que ces derniers puissent s'acquitter de leurs cotisations et faire des OPvH des leviers d'épanouissement économique.

#### **IV.3.3.2 Les ressources financières globales des OPvH : la provenance des fonds**

En plus des cotisations, les OPvH ont des ressources financières qui proviennent de diverses sources qu'il importe de connaître. La figure qui suit renseigne sur ces différentes sources de financement.



**Figure 9 : Sources de financement des OPvH**

Les ressources financières des OPvHs sont largement (81%) dominées par les cotisations ; suivies des aides diverses (19%) et des subventions (13%). A travers ce classement, il ressort que les sources de financement des OPvH sont plus internes qu'externes. Cette internalisation des ressources confirme le faible niveau de partenariat. De plus, la primauté des cotisations internes rend ces OPvH largement dépendantes des ressources et de la santé financière individuelle de leurs membres. D'où l'urgence d'intensifier l'exploitation des sources de financement internes et peu utilisées jusqu'à présent notamment, le petit commerce (06%), les prestations, l'élevage et l'agriculture (04% chacun) et de rechercher des partenaires financiers.

Pour clore cette section sur la gestion financière, il importe de porter un regard sur le niveau de satisfaction des membres par rapport à la gestion qui est faite des fonds de leurs associations.

### IV.3.3.2 Satisfaction de la gestion financière des OPvH

L'ensemble des caractéristiques de la gestion financière des OPvH ci-dessus explorées est diversement apprécié par les membres des mouvements associatifs des handicapés. Leur niveau de satisfaction vis-à-vis de ce management des finances est présenté dans la figure ci-dessous.

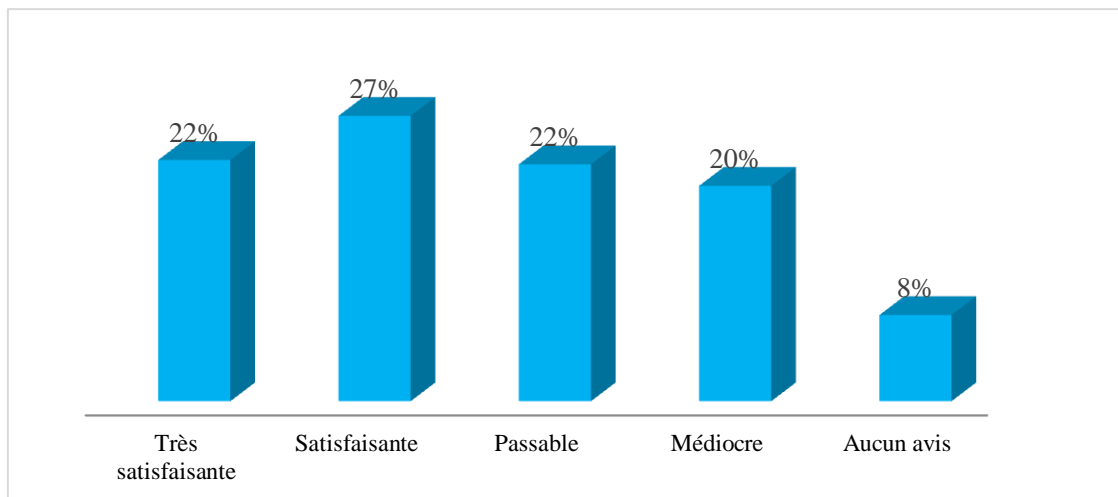


Figure 10 : Satisfaction de la gestion des finances d'OPvH

De façon générale, les avis sont très partagés sur la gestion financière des OPvH : 8% des membres n'ont pas d'avis car indécis et près de la moitié déclarent être soit satisfaits (27%), soit très satisfaits (22%). Cette répartition quasi-égale des avis entre bonne satisfaction, satisfaction, moyenne et médiocrité serait due à la délicatesse des questions financières. Cette distribution des avis est aussi un indicateur du fait que toutes les organisations ne sont pas au même niveau de performance en matière de gestion financière.

## IV.4 FORCES ET FAIBLESSES DES OPvH DE L'EXTREME-NORD

Les forces et faiblesses des OPvH sont étudiées dans cette section en fonction de l'ossature, du fonctionnement et de la gestion financière. C'est dire en clair que les forces et faiblesses présentées portent sur les trois dimensions, structurelle, fonctionnelle et financière.

### IV.4.1 FORCES DES OPvH DE L'EXTREME-NORD

Les principales forces des OPvH sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Panorama des forces des OPvH de l'Extrême-Nord

Forces des OPvH	Proportion d'occurrence dans les OPvHs
Cotisations ponctuelles	8%
Tout se fait dans l'harmonie et l'entente	6%
Collecte pour scolariser les enfants handicapés	2%
Cotisations et aides des jeunes non membres	%

Aides nutritionnelles apportées aux Enfants vivant avec un handicap	2%
Fraternité/solidarité entre les membres	6%
Dynamisme	1%
Bonne gestion des ressources	1%
Existence légale, présence d'un bureau et des aides du PIAP	8%
Membres toujours présents aux réunions	8%
Engagement des membres et versement régulier des cotisations	4%
Présence des frais d'adhésions et prestations des ateliers	2%
Organisation des fêtes	2%
Organisation de Causeries éducatives	2%
Enthousiasme et détermination du groupe	4%
Volonté à améliorer les conditions de vie de ses membres	4%
Respect scrupuleux des statuts et règlements intérieurs	26%
Union et solidarité des membres	26%

De l'ensemble des forces relevées dans le tableau ci-dessus, on peut avancer que les forces des OPvH se résument à certaines valeurs et au management. De ce fait, les forces suivantes se dégagent : l'union et la solidarité entre membres et le respect scrupuleux des textes (26% respectivement), le dynamisme des membres et la bonne gestion des ressources (10%), l'existence légale, la présence d'un bureau, des aides des partenaires ; la présence des membres aux réunions et les cotisations ponctuelles sont en proportions équivalentes (08%).

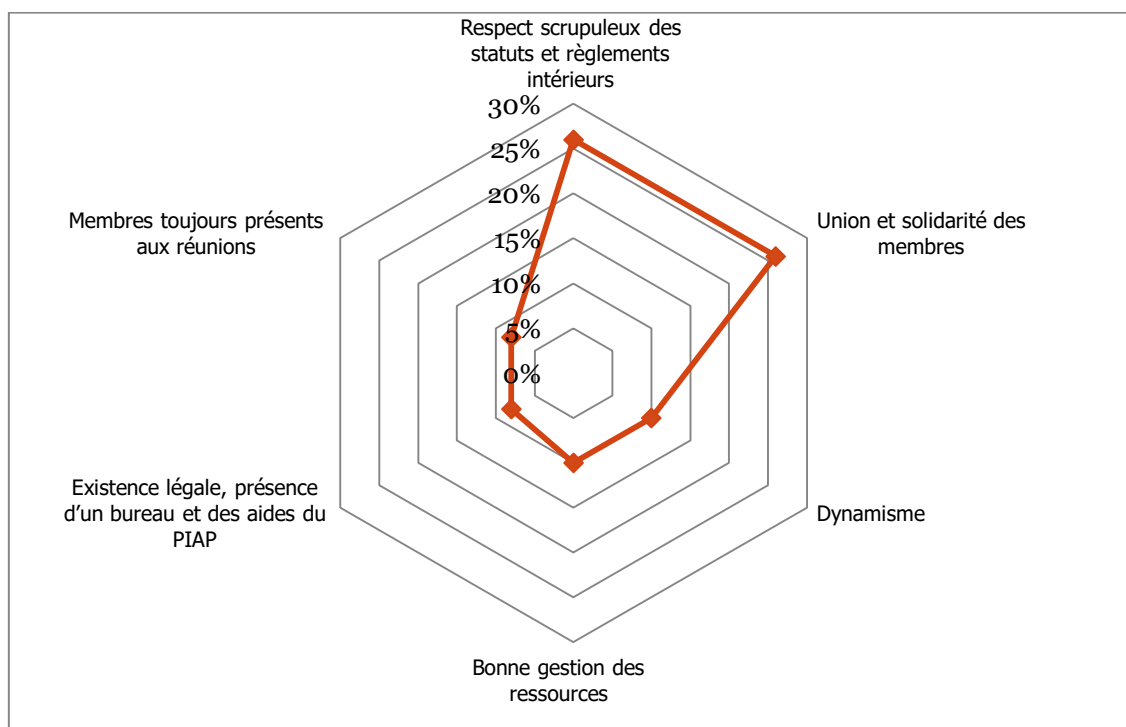


Figure 11 : Les cinq (05) principales forces des OPvHs de la région de L'Extrême Nord

#### IV.4.1 FAIBLESSES DES OPvH DE L'EXTRÊME-NORD

Le tableau suivant présente les faiblesses recensées au sein des OPvHs de la région de l'Extrême Nord.

Tableau 10 : Panorama des faiblesses des OPvH de l'Extrême-Nord

Faiblesses des OPvHs	Proportion d'occurrence dans les OPvHs
Insuffisance de moyens financiers	33,3%
Faible contribution	13,7%
Manque de partenaires	7,8%
Rejet de certains membres par la société	2%
Dettes	5,8%
Egoïsme de certains membres	4%
Découragement des membres	1%
Dispersion des membres	4%
Retards et absences non justifiés	7,8%
Difficultés de mobilisations, communication et mentalité	5,8%
Pauvreté ambiante des adhérents	7,8%
Incompréhension entre les membres et intérêts individuels	5,8%
Manque de moyens de déplacement	5,8%
Manque d'AGR	13,7%

A la lecture du tableau ci-dessus, 13 grandes faiblesses apparaissent dans le fonctionnement interne, financier et la structuration des OPvH. Ces principales faiblesses sont, la pauvreté ambiante des adhérents, l'insuffisance des moyens financiers, des contributions faibles, le manque de partenaires et les retards non justifiés.

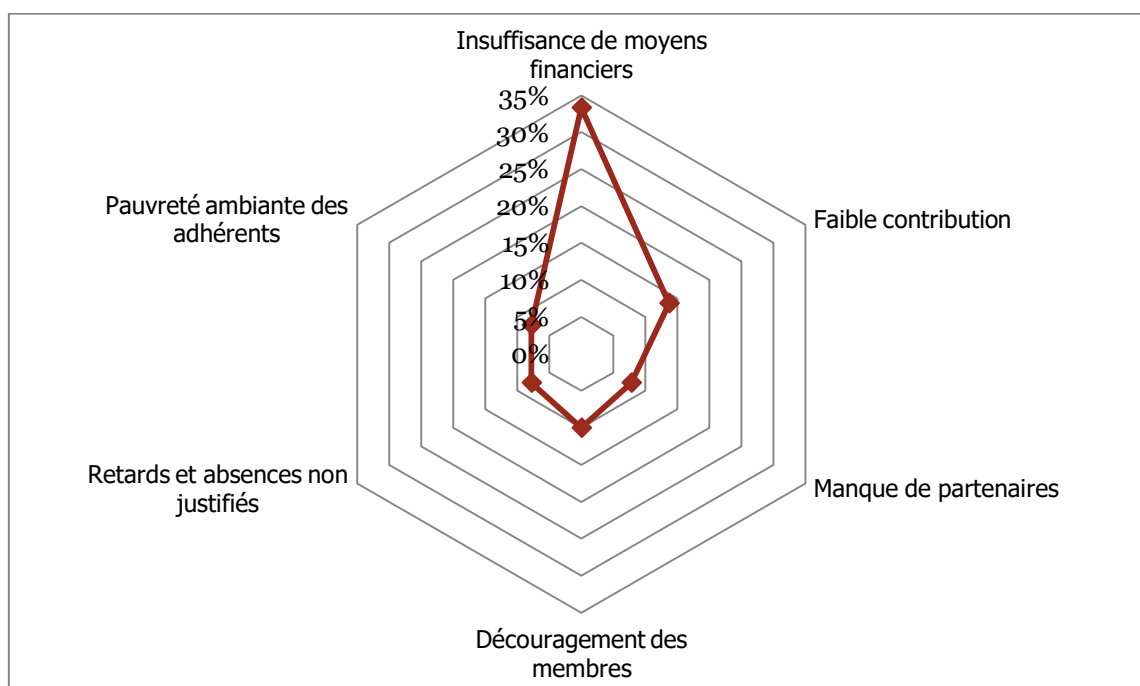


Figure 12 : Les cinq (05) principales faiblesses des OPvHs de la région de l'Extrême Nord

## V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

### V.1 CONCLUSION

Cette étude avait pour objectif de cartographier les organisations de personnes handicapées dans la région de l'Extrême Nord du Cameroun. De manière spécifique, il était principalement question après l'étude de leur répartition, d'apprécier leur structuration, leur fonctionnement, leurs forces et leurs faiblesses avant de proposer des stratégies nécessaires pour améliorer l'inclusion des personnes handicapées dans les initiatives de développement.

Les données ont été collectées courant Février 2022 auprès de 52 OPvHs dans la région de l'Extrême Nord.

Il est ressorti une inégale répartition des OPvH dans l'ensemble de la région. En effet, plus de la moitié des arrondissements de la région n'ont pas d'organisation de handicapés.

Il a été dénombré au total 1517 membres dans les organisations des personnes handicapées dans la région de l'Extrême Nord. Les Jeunes et les hommes sont plus rencontrés au sein desdites organisations.

En moyenne ces groupes sont constitués de 28 membres même s'il existe des disparités énormes entre les groupes qui sont composés à dominance par les déficients physiques.

Au sujet de la composition par sexe une large majorité des organisations sont de type mixte et légalisées. La typologie de leur existence légale fait apparaître plusieurs types d'OPvH dont les principales sont : les « Associations » et dans une moindre mesure, les « Groupe d'Initiative Commune (GIC) ».

A l'Extrême Nord de façon générale, les objectifs des OPvHs ont un caractère hétérogène et se concentrent dans l'économie et le social. Cependant, les objectifs ont plus un caractère social d'entraide et de solidarité entre les membres.

Le niveau de structuration est relativement faible au sein d'OPvHs. Des bureaux sont institués dans certaines organisations. Elles organisent des réunions généralement une fois par mois. Dans ce registre de fonctionnement il est apparu que les ressources financières des OPvHs sont largement dominées par les cotisations suivies des aides diverses et des subventions.

S'agissant de la participation des jeunes et des femmes aux activités des OPvH, il s'est dégagé que cette participation était très active.

Les partenaires des OPvHs se recrutent principalement dans les Services Déconcentrés du MINAS et les communes qui ont les plus grandes proportions de partenariat avec les OPvH.

Les forces des OPvH se résument à certaines valeurs et au management. De ce fait, les forces suivantes se dégagent : l'union et la solidarité entre membres, le respect scrupuleux des textes, le dynamisme des membres et la bonne gestion des ressources. Quant aux faiblesses, il a été relevé principalement : la pauvreté ambiante des adhérents, l'insuffisance des moyens financiers, des contributions faibles, le manque de partenaires et les retards non justifiés.

## V.2 RECOMMANDATIONS

Pour une meilleure inclusion des personnes handicapées à travers leurs organisations. Il est recommandé ce qui suit :

Tableau 11 : Recommandations

<b>ORGANISATIONS DE PERSONNES HANDICAPEES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les membres à participer aux réunions et aux activités</li> <li>• Sensibiliser les membres à s'acquitter de leurs cotisations et mobilisations de ressources statutaires</li> <li>• Formaliser les groupes</li> <li>• Accompagner les personnes handicapées à adhérer au sein des organisations</li> <li>• Accompagner la création des OPvHs dans tous les arrondissements</li> </ul>
<b>ETAT ET COLLECTIVITES DECENTRALISEES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les OPvHs comme bénéficiaires des différents appuis/subventions dans le cadre des initiatives d'appui au développement</li> <li>• Fournir des appuis/soutiens matériels et financier aux personnes handicapées à travers leurs organisations</li> <li>• Faciliter les procédures d'obtention des cartes nationales d'identité et des actes de naissance</li> <li>• Faciliter les procédures d'obtention des cartes nationales d'invalidité</li> </ul>
<b>ŒUVRE MEDICALE UEBC GRAND NORD</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la structuration et le fonctionnement des OPvHs de la Région de l'Extrême Nord à travers un accompagnement de proximité</li> <li>• Redynamiser la plateforme des organisations de personnes handicapées dans la région de l'Extrême Nord</li> <li>• Mener des plaidoyers auprès des Collectivités territoriales décentralisées pour améliorer l'inclusion PvHs dans les initiatives de développement particulièrement celles visant la lutte contre la pauvreté</li> <li>• Renforcer la collaboration avec les services déconcentrés du MINAS en vue d'assurer un meilleur accompagnement des OPvHs</li> <li>• Renforcer les capacités des leaders des OPvHs sur la vie association, le leadership et la gestion des groupements</li> </ul>



# ANNEXES

## ANNEXE 1 : REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BUCREP, 2005, *situation socio-économique des personnes vivant avec un handicap*, imprimerie Beta Print, Yaoundé (Cameroun)

Campos Pinto, Pinto T, Cunha A, 2014, *L'inclusion sociale des personnes en situation de handicap dans le Willaya d'Alger*, Handicap International-Programme Maghreb / Fédération Algérienne des personnes handicapées

Carl-Henry Saint Pierre et Frédérik Reichhart, 2020, « Les Organisations des personnes handicapées (OPH) en Haïti. Etat des lieux et analyse des OPH des Gonaïves, in Fredrik Reichhart, Aggée Célestin Lomo Myazhiom, Zineb Rachedi et Michel Mercier, *Au carrefour de l'Altérité. Pratiques et représentations du handicap dans l'espace francophone*, Namur, Presses Universitaires de Namur, 207-235.

Dictionnaire Larousse : « organisations », 2022, disponible en ligne, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/organisation/56421>, consulté le 07/03/2022 à 06 heures 20 minutes.

Direction Général du Budget, 2021, « Comment ont été repartis les dépenses ? », disponible en ligne <https://www.dgb.cm/comment-ont-ete-reparties-les-depenses/> consulté le 07/03/2022 à 06 heures 49

Ecole Universitaire de management de Lille, 2014, « Un inventaire des principales écoles ou courants en théories des organisations », disponible en ligne sur [https://modules-iae.univ-lille.fr/M29/cours/co/chap01\\_01.html](https://modules-iae.univ-lille.fr/M29/cours/co/chap01_01.html)

Institut National de la Statistique, 2014, « Quatrième Enquête Camerounaise auprès des ménages 2014 », disponible en ligne, <https://catalog.ihnsn.org/catalog/7670>, consulté le 04/03/2022 à 03 heures 40

John Beauclerk, Brian Pratt et Ruth Judge, 2011, *Civil Society in Action, Global case studies, in a practise-based framework*, Intract.

Résultats Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/fr260/fr260.pdf>».

## ANNEXE 2 : TERMES DE REFERENCES



### UNION DES EGLISES BAPTISTES DU CAMEROUN

U.E.B.C

#### ŒUVRE MEDICALE DU GRAND-NORD

B.P.:125 Maroua -Cameroun, Tel. (+0237)222 19 90 37 /662 99 58 80

E-mail: [om.grandnord\\_uebc@gmail.com](mailto:om.grandnord_uebc@gmail.com) web : [www.omgrondnord-uebc.org](http://www.omgrondnord-uebc.org)

## TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA CARTOGRAPHIE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT UN HANDICAP

### 1. INTRODUCTION

L'Œuvre Médicale UEBC Grand Nord est une œuvre de témoignage chrétien de l'Union des Eglises Baptistes du Cameroun (UEBC) qui a pour mission d'apporter des soins de santé de qualité à toutes les couches sociales et au coût accessible, d'où son slogan, l'Evangile pour tout l'Homme. Elle comprend actuellement deux hôpitaux de 3<sup>ème</sup> niveau, un centre spécialisé en ophtalmologie, quatre centres de santé intégrés et un service de coordination au sein de laquelle se trouve une centrale d'achat.

### II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'accès au service de santé oculaire de qualité est un défi pour toutes les communautés de par le monde. Dans son rapport mondial sur la Santé oculaire en 2019, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime qu'environ 2,2 milliards de personnes dans le monde seraient atteintes de déficiences visuelles parmi lesquels 1 milliard souffre de déficience qui aurait pu être évitée, corrigée ou soignée. Bien nombre de ces personnes vivent dans les pays en voie de développement et plus précisément en zone rurale où les services de santé oculaire sont quasi inexistant. Cette situation est encore plus alarmante pour les personnes en situation de handicap.

Au Cameroun, suivant les résultats de l'Enquête Démographique, de la santé et des Indicateurs Multiples (EDSIM, 2011), la prévalence de la déficience visuelle est estimée à 2,2% de la population nationale. La Région de l'Extrême-Nord, avec une population de plus de 4 millions d'habitants, bénéficie d'une très faible couverture en santé oculaire.

Dans le cadre de son engagement à accompagner les pouvoirs publics dans la lutte contre la cécité, l'Œuvre Médicale Grand-Nord à travers le Centre Ophtalmologique Esther Binder de Mokong (COEBM) a bénéficié d'un soutien financier de CBM Germany, une ONG Internationale, pour mettre en œuvre le « *Promoting Inclusive Eye Health in Far North Region of Cameroon* ».

Ce projet a pour but, la réduction de la prévalence de la cécité dans la Région de l'Extrême-Nord.

Afin d'assurer une meilleure implication des personnes handicapées, le programme envisage dans sa présente phase d'établir une cartographie de toutes les organisations des personnes vivants avec un handicap dans la Région de l'Extrême Nord.

## **II. OBJECTIFS**

### **1. Objectif general**

Etablir une cartographie générale des OPVH dans la région de l'Extrême-Nord.

### **2. Objectifs spécifiques**

Le consultant établira une cartographie des OPVH dans toute la région qui intégrera une approche analytique, il s'agira notamment de :

- Identifier toutes les OPVH dans la région et les localiser ;
- Répertorier les des domaines d'activités et d'intervention,
- Répertorier la composition désagrégée (âge, sexe, types de handicap) des différents membres ;
- Faire une analyse FFOM de chaque OPHs
- Etablir une fiche signalétique de chaque OPHs ;
- Apprécier le niveau de participation des femmes et des jeunes au sein de chaque OPHs ;
- Identifier tous les autres acteurs intervenants dans la chaîne d'encadrement des PvHs ;
- Apprécier le niveau d'implication des membres de la communauté au sein des OPHs ;
- Apprécier la capacité de gestion financière,

## **IV. RESULTATS ATTENDUS**

Il est attendu du consultant de produire à la fin des enquêtes une cartographie générale des OPVH dans toute la région. Pour ce faire, le consultant s'oblige, l'issu de ses travaux, à soumettre à l'administration :

- Un rapport présentant la situation des OPVH
- Une identification des FFOM de chaque OPH

A la fin de la cartographie le consultant devra présenter les résultats de ses travaux en atelier de restitution composé de 18 participants dont 12 hommes, 06 femmes et fournir trois (03) exemplaires physiques et une (01) copie numérique de son rapport final à l'administration de l'Œuvre Médicale.

## **V. METHODOLOGIE**

Le consultant sera recruté par appel d'offre ouvert, sur la base de ses offres techniques et financières.

Le mapping se fera ici par enquêtes sur le terrain en collaboration avec les Délégations départementales des Affaires sociales.

## **VI. DUREE ET LIEU DE LA CONSULTATION**

La durée de la consultation est de quinze (10) jours francs. La consultation se déroulera du 20 au 29 janvier 2022 sur toute l'étendue de la région de l'Extrême-Nord.

Les dossiers de soumission sont attendus sous pli fermé au plus tard le 15 Janvier 2022 au secrétariat de l'Œuvre Médicale Grand-Nord. Les plis devront porter la mention « offres pour audit d'accessibilité de l'Œuvre médicale Grand-

Nord » ou à l'adresse électronique suivante: [om.grandnord uebc@vmail.com](mailto:om.grandnord_uebc@vmail.com).

## VII. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES DU CONSULTANT

La cartographie sera conduite par un expert en sciences sociales titulaire d'au moins un master (BAC+5) ou d'un expert en santé publique avec au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine d'enquêtes sur le terrain et d'analyse des situations et une forte expérience de travail avec les Organisations des Personnes vivants ave le handicap.

Fait à Maroua, le 03 Janvier 2022

Pour l'Œuvre Médicale Grand Nord

Le Coordinateur



## ANNEXE 3 : FICHE DE COLLECTE DES DONNEES

PERSONNEL DE COLLECTE	
Nom de l'agent enquêteur	
Date de collecte	_ _  /  _ _  /  _ _
Nom du responsable du groupe	Contact :

Ce questionnaire est destiné aux Organisations de personnes handicapées de la Région de l'Extrême Nord. Il servira à recueillir les données en vue d'assurer une meilleure implication des Personnes handicapées dans la mise en œuvre du Projet « Promoting Inclusive Eye Health in Far North Region of Cameroon. Les informations collectées au cours de cette étude sont strictement confidentielles.

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION																																																									
QBS101	Nom	----- -----																																																							
QBS102	Département	1 = Diamaré 2 = Logone et Chari 3 = Mayo Danay 4 = Mayo Kani 5 = Mayo Sava 6 = Mayo Tsanaga  _																																																							
QBS103	Arrondissement	_																																																							
QBS104	Siège	1 = Milieu Urbain 2 = Milieu Rural  _																																																							
QBS105	Composition du Groupe	1=Hommes uniquement ; 2=Femmes uniquement ;3= Mixte  _																																																							
QBS106	Nombre de membres suivant la tranche d'âge, le type de déficience et le sexe	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Type de handicap/ Déficience</th> <th colspan="2">Moins de 18 ans</th> <th colspan="2">Plus de 18 ans</th> <th colspan="3">Total membres</th> </tr> <tr> <th>g</th> <th>f</th> <th>H</th> <th>F</th> <th>H+g</th> <th>F+f</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Physique</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Auditif</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Visuel</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mental</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Multiple</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>g= garçons ; f= filles, H= Hommes ; F= Femmes</p>	Type de handicap/ Déficience	Moins de 18 ans		Plus de 18 ans		Total membres			g	f	H	F	H+g	F+f	T	Physique								Auditif								Visuel								Mental								Multiple							
Type de handicap/ Déficience	Moins de 18 ans			Plus de 18 ans		Total membres																																																			
	g	f	H	F	H+g	F+f	T																																																		
Physique																																																									
Auditif																																																									
Visuel																																																									
Mental																																																									
Multiple																																																									
QBS107	Le groupe est-légalisé ?	1=Oui 2=Non (si oui aller à la question suivante, sinon aller à la question QBS009)  _																																																							
QBS108	Si légalisé, quel est le type	1=Association ; 2=GIC ; 3 = Coopératives ; 4 = Plateformes/réseau ; 5= Groupe de parents ; 6= Groupe d'entraide ; 7= Autres (à préciser) .....  _																																																							
QBS109	Si Non, Pourquoi?																																																								
QBS110	Année de création du groupe	_ _ _																																																							
QBS111	Le groupe dispose-t-il de statuts ?	1=Oui 2=Non  _																																																							
QBS112	Le groupe dispose-t-il d'un règlement intérieur ?	1=Oui 2=Non  _																																																							
QBS113	Quels sont les objectifs du groupe ? (NB/ Alternativement on peut demander « pourquoi avez-vous mis en place le groupe ? »)																																																								
QBS114	Quelles sont les principales activités du groupe ? (alternativement quelles sont les domaines d'intervention du groupe)	1=Santé ; 2=Education ; 3 = Moyens de subsistance ; 4 = Social ; 5= Autonomisation/Empowerment ; 6= Humanitaire ; 7= Autres (à préciser) .....  _  Plusieurs réponses possibles																																																							
QBS015	Comment les femmes participent-elles à vos activités ?																																																								
QBS016	Comment les jeunes participent-ils à vos activités s?																																																								

<b>SECTION 2 – FONCTIONNEMENT DU GROUPE</b>			
QSB201	<b>Le groupe dispose-t-il d'un bureau ?</b>	1=Oui 2=Non (si oui aller à la question suivante, sinon aller à la question QBS203)	__
QSB202	<b>Si oui, quelle appréciation faites-vous du fonctionnement du bureau ? Justifiez votre réponse</b>	1=Très satisfaisant ; 2= Satisfaisant ; 3 = Passable ; 4 = Médiocre ; 5= Aucun avis ; _____	__
QSB203	<b>Si Non, Pourquoi?</b>		
QSB204	<b>Le groupe tient-il des réunions ?</b>	1=Oui 2=Non (si oui aller à la question suivante, sinon aller à la question QBS206)	__
QSB205	<b>Si oui à quelle fréquence</b>	1=Une fois par semaine ; 2= une fois par mois ; 3 = une fois tous les deux mois ; 4 = une fois par trimestre ; 5= deux fois par an ; 6= occasionnellement	__
QSB206	<b>Si non, Pourquoi ?</b>		
QSB207	<b>Le groupe fait-il des cotisations ?</b>	1=Oui 2=Non	__
QSB208	<b>Si non, Pourquoi ?</b>		
QSB209	<b>D'où proviennent les ressources financières du groupe ?</b>	1=Cotisations ; 2= Aides diverses ; 3 = Subventions ; 4 = Prestations ; 5= Aucune ressource financière disponible 5= Autres à préciser : .....	__  Plusieurs réponses possibles
QSB210	<b>Comment appréciez-vous la gestion financière du groupe ?</b>	1=Très satisfaisant ; 2= Satisfaisant ; 3 = Passable ; 4 = Médiocre ; 5= Aucun avis ;	__
QSB211	<b>Comment les non membres sont ils impliqués (ou bénéficient-ils) dans (de) vos activités ?</b>		
QSB212	<b>Selon vous, quelles sont les forces du groupe (sur le plan de la structuration, du fonctionnement, de la gestion financière)?</b>		
QSB213	<b>Selon vous, quelles sont les faiblesses du groupe (sur le plan de la structuration, du fonctionnement, de la gestion financière) ?</b>		
QSB214	<b>Quels sont les partenaires, structures d'encadrement avec lesquels vous travaillez ?</b>		

Merci pour votre collaboration

## ANNEXE 4 : RESUME DE L'ANALYSE BRUT DES DONNEES

### Basic reporting part 1 of the survey:

cartocoebm

<b>1) Département</b>		
Diamaré	10	(19,23%)
Logone et Chari	7	(13,46%)
Mayo Danay	11	(21,15%)
Mayo Kani	8	(15,38%)
Mayo Sava	5	(9,62%)
Mayo Tsanaga	11	(21,15%)
<hr/>		
Total	52	
Without answer	0	
<b>2) Arrondissement</b>		
Bogo	0	(0,00%)
Bourrha	3	(5,77%)
Datcheka	1	(1,92%)
Diamaré	1	(1,92%)
Gazawa	1	(1,92%)
Gobo	1	(1,92%)
Guémé	1	(1,92%)
Guidiguis	1	(1,92%)
Hina	1	(1,92%)
Kaélé	4	(7,69%)
Kai-Kai	1	(1,92%)
Kalfou	1	(1,92%)
Kar-Hay	1	(1,92%)
Kolofata	1	(1,92%)
Kousséri	7	(13,46%)
Koza	1	(1,92%)

Maga	1	(1,92%)
Maroua Ier	4	(7,69%)
Maroua IIe	1	(1,92%)
Maroua IIIe	3	(5,77%)
Meri	1	(1,92%)
Mogodé	1	(1,92%)
Mogozo	1	(1,92%)
Mokolo	4	(7,69%)
Mora	2	(3,85%)
Moulvoudaye	2	(3,85%)
Tchatibali	1	(1,92%)
Tokombéré	1	(1,92%)
Touloum	1	(1,92%)
Yagoua	3	(5,77%)
<hr/>		
Total	52	
Without answer	0	
<b>3) Siège</b>		
Milieu Urbain	33	(64,71%)
Milieu Rural	18	(35,29%)
<hr/>		
Total	51	
Without answer	1	
<b>4) Composition du Groupe</b>		
Hommes uniquement	2	(3,85%)



Femmes uniquement (11,54%)		6
Mixte	44 (84,62%)	
<hr/>		
Total	52	
Without answer	0	
<b>5) Le groupe est-légalisé</b>		
Oui	35 (67,31%)	
Non	17 (32,69%)	
<hr/>		
Total	52	
Without answer	0	
<b>6) Si légalisé, quel est le type</b>		
Association	35 (92,11%)	
GIC	2 (5,26%)	
Coopératives	0 (0,00%)	
Plateformes/réseau (0,00%)		0
Groupe de parents (0,00%)		0
Groupe d'entraide (2,63%)		1
Autres (à préciser) (0,00%)		0
<hr/>		
Total	38	
Without answer	14	
<b>7) Si Non, Pourquoi</b>		
Dépôt des dossiers sans suite au niveau de l'administrat (7,69%)		1
Composition du dossier, par manque de moyen il n'est pas (15,38%)		2
Manque d'entente (7,69%)		1

reconnaissance de l'importance 1 (7,69%)	Non
En cours de création (30,77%)	4
/Groupe nouvellement créé (30,77%)	4
Insuffisance d'information par rapport au processus de l (7,69%)	1
<hr/>	
(Multiple choice possible!) 14	Nominations
total answers	13
Without answer	39
<b>8) Année de création du groupe</b>	
Responses	47
Without answer	5
Minimum	1985
Maximum	2022
Mean	2013,511
<b>9) Le groupe dispose-t-il de statuts</b>	
Oui	44 (84,62%)
Non	8 (15,38%)
<hr/>	
Total	52
Without answer	0
<b>10) Le groupe dispose-t-il d'un règlement intérieur</b>	
Oui	44 (84,62%)
Non	8 (15,38%)
<hr/>	
Total	52
Without answer	0

<b>11) Quels sont les objectifs du groupe</b>	
Promotion de la personne handicapée et défense des droit	5 (9,80%)
Promotion de l'éducation et l'inclusion sociale de la fe	2 (3,92%)
Lutter contre la pauvreté	5 (9,80%)
Solidarité	10 (19,61%)
Faire dans l'agriculture	1 (1,96%)
Avoir un appui, monter un projet	1 (1,96%)
Pour un regroupement et avoir un langage commun	1 (1,96%)
Faire dans l'agriculture, l'élevage	2 (3,92%)
Favoriser l'entraide	15 (29,41%)
Améliorer la vie des familles (agropastorales, petits	1 (1,96%)
Pour faciliter la mobilité des pvh	1 (1,96%)
L'indépendance des pvh	0 (0,00%)
Résoudre les problèmes familiaux des membres	1 (1,96%)
Autonomiser les malvoyants et les alphabétiser	2 (3,92%)
Promouvoir l'insertion socio-économique	1 (1,96%)
Promouvoir le sport pour les pvh	1 (1,96%)
Lutter contre la pauvr	1 (1,96%)
Stockage de soja et haricot	1 (1,96%)
Lutte contre la mendicité	3 (5,88%)
Bien être de tous	1 (1,96%)
Promouvoir l'épanouissement socioéconomique et culturel	4 (7,84%)

Surmonter les difficultés liées au handicap et amener à	1 (1,96%)
Améliorer les conditions de vie des pvh	5 (9,80%)
Lutter contre la sous scolarisation des Evh	0 (0,00%)
Défendre les intérêts et les causes de pvh	1 (1,96%)
Plateforme nationale	1 (1,96%)
Visibilité des besoins des pvh	1 (1,96%)
Aider les femmes vivant avec un handicap à scolariser le	1 (1,96%)
Montrer que le handicap n'est pas une fatalité	0 (0,00%)
Sensibiliser les jeunes déficients visuels sur la pandém	1 (1,96%)
Lutter contre la marginalisation	2 (3,92%)
Promouvoir le développement social entre les membres et	1 (1,96%)
Vulgariser le développement social de la femme et de la	1 (1,96%)
<hr/>	
(Multiple choice possible!)	Nominations
73	
total answers	51
Without answer	1
<b>12) Quelles sont les principales activités du groupe</b>	
Santé	10 (20,00%)
Education	17 (34,00%)
Moyens de subsistance	18 (36,00%)
Social	18 (36,00%)
Autonomisation/Empowerment	12 (24,00%)

Humanitaire	6	(12,00%)
Activité sportive	1	(2,00%)
Autonomisation	1	(2,00%)
Réhabilitation et champ communautaire	1	(2,00%)
Sensibilisation	2	(4,00%)
Sensibilisation et référencement.....	1	(2,00%)
Nominations (Multiple choice possible!)		
total answers	50	
Without answer	2	
<b>13) Comment les femmes participent-elles à vos activités ?</b>		
Elles sont impliquées presque au même titre au les pvh	3	(6,12%)
Très activement	13	(26,53%)
Les femmes cotisent	4	(8,16%)
Les femmes aident dans les tâches telles que le commerce	3	(6,12%)
Les femmes participent dans les prises de décisions qui a	5	(10,20%)
L'apprentissage de petits métiers	1	(2,04%)
Elaborent les projets et plan d'action	1	(2,04%)
Pas trop active	7	(14,29%)
Balayage dans les rues et le pourtour des forages, sensi	3	(6,12%)
Nettoyage et cuisine pendant les rencontres	1	(2,04%)
Achat des vivres pour le stockage	2	(4,08%)
Les assistances en cas de malheur	1	(2,04%)

Broderie et coiffure	2	(4,08%)
Elles constituent une main d'œuvre pour le groupe et leu	2	(4,08%)
Présence massive, formation	0	(0,00%)
Maçonnerie	0	(0,00%)
La sensibilisation, la participation aux célébrations	1	(2,04%)
Relais dans la communauté	0	(0,00%)
Gestion financière	2	(4,08%)
Animation de l'association	2	(4,08%)
Nominations (Multiple choice possible!)		
total answers	49	
Without answer	3	
<b>14) Comment les jeunes participent-ils à vos activités</b>		
Ils contribuent pour le succès des pvh, soutiennent l'ef	3	(6,82%)
Très activement	20	(45,45%)
Les jeunes ne sont pas actifs	14	(31,82%)
Balayage des rues et l'enceinte de la commune de Gazawa	1	(2,27%)
L'éducation	1	(2,27%)
Les jeunes puisent de l'eau	1	(2,27%)
Main d'œuvre, ils valorisent la culture	2	(4,55%)
Organisent les groupes d'études	1	(2,27%)
Mobilisateurs	1	(2,27%)
Participent à la sensibilisation inclusive	1	(2,27%)

	Nominations (Multiple choice possible!)	
45		
total answers	44	
Without answer	8	
<b>15) Le groupe dispose-t-il d'un bureau</b>		
Oui	50	(96,15%)
Non	2	(3,85%)
<hr/>		
Total	52	
Without answer	0	
<b>16) Si oui, quelle appréciation faites-vous du fonctionnement du bureau</b>		
Très satisfaisant	4	(7,84%)
Satisfaisant	27	(52,94%)
Passable	15	(29,41%)
Médiocre	5	(9,80%)
Aucun avis ; parce que tout le monde participe à la bonn	0	(0,00%)
<hr/>		
Total	51	
Without answer	1	
<b>17) Si Non, Pourquoi</b>		
Peu fonctionnel	1	(33,33%)
Dispersion	1	(33,33%)
Le bureau a été disloqué	1	(33,33%)
<hr/>		
Total	3	
Without answer	49	

<b>18) Le groupe tient-il des réunions</b>		
Oui	51	(98,08%)
Non	1	(1,92%)
<hr/>		
Total	52	
Without answer	0	
<b>19) Si oui à quelle fréquence</b>		
Une fois par semaine ;	2	(3,92%)
une fois par mois	38	(74,51%)
une fois tous les deux mois	1	(1,96%)
une fois par trimestre	7	(13,73%)
deux fois par an	2	(3,92%)
occasionnellement	1	(1,96%)
<hr/>		
Total	51	
Without answer	1	
<b>20) Si non, Pourquoi</b>		
see file cartocoebm.fre		
<b>21) Le groupe fait-il des cotisations ?</b>		
Oui	40	(76,92%)
Non	12	(23,08%)
<hr/>		
Total	52	
Without answer	0	
<b>22) Si non, Pourquoi</b>		
Pauvreté extrême	4	

(40,00%)		
Association récente (20,00%)		2
Manque d'AGR	3 (30,00%)	
Absence d'activités (10,00%)		1
<hr/>		
(Multiple choice possible!)	Nominations	
10	choice possible!	
total answers	10	
Without answer	42	
<b>23) D'où proviennent les ressources financières du groupe</b>		
Cotisations	38 (80,85%)	
Aides diverses	9 (19,15%)	
Subventions	6 (12,77%)	
Prestations	2 (4,26%)	
Aucune ressource financière disponible (2,13%)		1
Frais d'inscription/ecolage (2,13%)		1
Petit commerce	3 (6,38%)	
Elevage	2 (4,26%)	
Agriculture	2 (4,26%)	
Appui UNICEF	0 (0,00%)	
<hr/>		
(Multiple choice possible!)	Nominations	
64	choice possible!	
total answers	47	
Without answer	5	
<b>24) Comment appréciez-vous la gestion financière du groupe</b>		
Très satisfaisante (22,45%)		11
Satisfaisante	13 (26,53%)	

Passable	11 (22,45%)
Médiocre	10 (20,41%)
Aucun avis	4 (8,16%)
<hr/>	
Total	49
Without answer	3
<b>25) Comment les non membres sont ils impliqués (ou bénéficient-ils) dans (de) vos activités</b>	
Ils sont pris en charge au même titre que les autres	2 (4,55%)
Contribution aux activités des pvh (2,27%)	1
Transporter les pvh dans leur lieu de travail (0,00%)	0
Les non membres nous aident à consolider la solidarité e 3 (6,82%)	
Facilitent l'établissement des cartes d'identité (6,82%)	3
Aident à la rédaction des rapports (4,55%)	2
Pas trop impliqués (40,91%)	18
Elaboration des plans d'action 1 (2,27%)	
Les dons	6 (13,64%)
Aides diverses	5 (11,36%)
Conseils pour l'orientation des diverses activités (2,27%)	1
Distributions des dons (6,82%)	3
Facilitation dans l'établissement des cartes nationale d (2,27%)	1
Bénéficient de 2% des activités pour les accueillir (2,27%)	1
<hr/>	
(Multiple choice possible!)	Nominations
47	choice possible!

total answers	44
Without answer	8
<b>26) Selon vous, quelles sont les forces du groupe (sur le plan de la structuration, du fonctionnement, de la gestion financière)?</b>	
Les sources de revenu de petit commerce, de certains mem	0 (0,00%)
Cotisation ponctuelle	4 (8,00%)
Tout se fait dans l'harmonie, l'entente, elles provienne	3 (6,00%)
Collecte pour scolariser les enfants handicapés	1 (2,00%)
Cotisations et aides des jeunes non membres	0 (0,00%)
Aides nutritionnelle aux Evh	1 (2,00%)
L'amour	3 (6,00%)
Promotion des pvh	0 (0,00%)
Le dynamisme	5 (10,00%)
Bonne gestion des ressources	5 (10,00%)
Existence légale, un bureau, aide du PIAP	4 (8,00%)
Les membres sont toujours dans les réunions	4 (8,00%)
Engagement des membres et versent régulièrement les coti	2 (4,00%)
Les frais d'adhésions, les prestations des ateliers, les	1 (2,00%)
Organisation des fêtes	1 (2,00%)
Causerie éducative	1 (2,00%)
L'enthousiasme et la détermination du groupe	4 (8,00%)
Volonté à améliorer les conditions de vie de ses membres	2 (4,00%)

Le respect scrupuleux des statuts et règlements intérieur	3 (6,00%)
Uni et solidaires	13 (26,00%)
(Multiple choice possible!)	57
total answers	50
Without answer	2
<b>27) Selon vous, quelles sont les faiblesses du groupe (sur le plan de la structuration, du fonctionnement, de la gestion financière)</b>	
Insuffisance de moyens financiers, moins de personnes pa	17 (33,33%)
Faible contribution	7 (13,73%)
Manque de partenaire	4 (7,84%)
Rejet de certains membres par la société	1 (1,96%)
Les dettes	3 (5,88%)
Longue distance et présence des massifs	2 (3,92%)
L'égoïsme de certains membres	2 (3,92%)
Découragement des membres	5 (9,80%)
Dispersion des membres	2 (3,92%)
Retard et les absences non justifiées	4 (7,84%)
Difficultés de mobilisation, de communication, mentalité	3 (5,88%)
Pauvreté ambiante des adhérents, réticence de certains m	4 (7,84%)
Incompréhension entre les membres et intérêt individuel	3 (5,88%)
Manque de moyen de déplacement	3 (5,88%)

Manque d'AGR	7	(13,73%)
Nominations		
(Multiple choice possible!)	67	
total answers	51	
Without answer	1	
<b>28) Quels sont les partenaires, structures d'encadrement avec lesquels vous travaillez ?</b>		
Centre social de kaélé	4	(7,69%)
Mairie de kaélé	4	(7,69%)
des aveugles de Maroua	2	(3,85%)
Codas caritas de yagoua	4	(7,69%)
Pas de partenaires	16	(30,77%)
Entreprise COPRE SA	1	(1,92%)
Croix rouge	1	(1,92%)
Sodecoton	1	(1,92%)
Africa project	1	(1,92%)
Mission du plein évangile,	1	(1,92%)
Minas	23	(44,23%)

Ministère de l'éducation physique et sportif	1	(1,92%)
PIAP	2	(3,85%)
Commune	16	(30,77%)
Aldepa	1	(1,92%)
IRC	1	(1,92%)
Fondation Liliane,	1	(1,92%)
Diocèse de Como	1	(1,92%)
Care	1	(1,92%)
MINESEC	1	(1,92%)
DAJEC	2	(3,85%)
Sous préfecture	1	(1,92%)
multifonctionnel	1	(1,92%)
Centre des jeunes	1	(1,92%)
SIGHTSAVERS	1	(1,92%)
Plateforme nationale	1	(1,92%)
UNICEF	1	(1,92%)
Nominations		
(Multiple choice possible!)	90	
total answers	52	
Without answer	0	

**ANNEXE 5 : FICHES SIGNALÉTIQUES DES OPVHS  
(VOIR DOCUMENT ANNEXE)**